

Du 7 au 13 septembre 2026 - N° 5036

# le Journal du Palais

2€

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (96<sup>e</sup> année)

RÉSEAU LÉGALNET BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



## Le portrait du Journal du Palais

### Culture au poing

Parfaitement lucide quant aux divisions sociétales qui se cristallisent autour du vote extrême, Christine Martin, l'adjointe à la Culture de Dijon, élue depuis 2008, est toujours convaincue que la culture est le ciment de l'humanité et transforme sa colère en action. *Page 24*

## Réconcilier les entreprises avec le crédit carbone

Le cabinet Resal'Co Agrocarbone, basé en métropole dijonnaise accompagne entreprises, collectivités et porteurs de projet dans une approche de la contribution carbone locale, traçable et créatrice de valeur. *Page 3*

## La région chiffre son plan de rentrée

Malgré la perte de 81 M€ de dotations de l'État sur deux ans, la région BFC choisit d'ériger la jeunesse en priorité absolue autour d'un triptyque : émanciper, protéger et former. *Page 4*

**5 pages d'annonces légales**  
Lire les pages 18 à 22

## SPÉCIAL CULTURE



## Les dossiers du JDP

Ce graff d'RNST, sur la facade du Bam-Jam à Dijon, qui fait face au M.U.R (Modulable, Urbain, Réactif), espace laissé tous les trois mois à un street artist illustre bien la façon dont Dijon, depuis 2008, vit et fait vivre la culture : dans une ville patrimoniale labellisée Ville d'art et d'histoire, la majorité municipale a choisi de faire entrer par la grande porte les pratiques urbaines et d'entretenir un dialogue entre les artistes et la cité, entre l'Histoire et le quotidien. La gratuité des musées municipaux y a grandement participé, tout comme le renouveau ou la naissance des lieux culturels : musée des Beaux-Arts évidemment,

mais aussi La Minoterie par exemple. La région BFC et sa capitale régionale ont en effet choisi de sanctuariser la culture en encourageant sa pratique et en facilitant l'accès au spectacle vivant via des dispositifs (carte avantage jeunes, Pass culture...). De Dijon au Creusot ou à Chalon-sur-Saône, la région dispose de surcroît d'un réseau dynamique de salles dédiées à la culture dont nos pages donnent un alléchant avant-propos. Quand l'actualité devient anxiogène, le meilleur remède est le partage d'émotions : partout en BFC, les artistes viennent à notre rencontre pour nous le rappeler. *Pages 5 à 15*

Le Village de la Cité placé en redressement judiciaire. *Page 2*



**BATISSEURS  
BOURGUIGNONS**  
*La maison passion*

**VOTRE CONSTRUCTEUR  
DE MAISONS INDIVIDUELLES**  
*depuis plus de 40 ans*

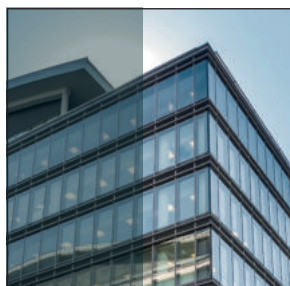


03 80 53 96 96

Votre maison **SUR-MESURE**  
en toute confiance



R 28302 - 5036 - 2€



**CBRE Impact**  
MEMBRE INDÉPENDANT DU RÉSEAU

03 80 51 71 71

**Notre domaine, l'immobilier d'entreprise.**

Conseil en implantation, estimation, commercialisation,  
clé en main, investissement...



Retrouvez toutes nos solutions pour vos **locaux  
professionnels** sur [www.impact-cbre.fr](http://www.impact-cbre.fr)

[dijon@impact-cbre.fr](mailto:dijon@impact-cbre.fr)

**IMPACT**  
PROPERTY

AGENCE DE GESTION IMMOBILIÈRE SPÉCIALISÉE  
POUR LES LOCAUX PROFESSIONNELS

[www.impact-property.fr](http://www.impact-property.fr)  
Gestion locative & technique



Votre gestionnaire immobilier : Audrey HERAMBourg  
03 80 51 71 64 | [contact@impact-property.fr](mailto:contact@impact-property.fr)



## Les inaugurations de sites industriels



## Les BGE de BFC



## Le solde commercial de la France



## baromètre

## Industrie : de bons indicateurs

De janvier à juin 2026, l'Observatoire Industrie de Bpifrance a publié le suivi de la dynamique des start-up, PME et ETI industrielles françaises, notamment les inaugurations de sites industriels français, ainsi que l'analyse des levées de fonds des start-up industrielles. recense 101 sites industriels inaugurés, stable par rapport aux fermetures, mais une forte hausse des fonds levés par des start-up à vocation industrielle (+42% vs. S1 2025). Avec 20 inaugurations de sites au S1 2026, les start-up retrouvent leur niveau du S1 2024, après un S1 2025 exceptionnel. Avec 68 inaugurations de sites par des PME et ETI, la dynamique d'ouvertures des PME et ETI reste bonne, mais les fermetures augmentent. Les fermetures de sites des grands groupes ralentissent au S1 2026 avec 13 inaugurations de sites.

## BGE BFC porte l'entreprise

En 2025, les BGE (réseau national d'aide à l'entrepreneuriat) de BFC ont accompagné la création ou la reprise de 1.564 entreprises. Derrière ce chiffre, « ce sont des emplois, des commerces, des artisans, des services de proximité et des activités économiques qui contribuent chaque jour à la vitalité des villes, des quartiers et des territoires ruraux », explique BGE. En 2025, les BGE de Bourgogne Franche-Comté ont accueilli 9.636 personnes, accompagné ou formé 6.602 porteurs de projet et soutenu 1.181 dirigeants dans le développement de leur entreprise. Dans le détail : 55 % des personnes accompagnées sont des femmes ; 30 % ont moins de 30 ans ; 22 % ont plus de 50 ans ; 78 % sont demandeurs d'emploi ; 11 % sont en situation de handicap ; 8 % résident dans un quartier prioritaire.

## Le solde commercial se dégrade

À T2 2026, le solde commercial de la France se dégrade de 4,6 Mds € par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2026, s'établissant ainsi à - 19,2 Md€. Dans un contexte géopolitique marqué par la poursuite de la guerre en Iran débutée fin février, la plus grande partie de la dégradation du solde est due aux hydrocarbures. Hors secteur de l'énergie, les produits informatiques et le secteur pharmaceutique contribuent également de manière significative à cette dégradation, tandis que le solde des matériels de transport s'améliore sensiblement. Les importations augmentent de 5,5 % par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 181,8 Md€. Hors causes énergétiques, le solde avec les pays de l'Union Européenne se dégrade aussi, tandis que le solde avec la Chine s'améliore légèrement.

## Boutiques, restaurant et cuisine expérientielle : cette composante de la Cité internationale de la gastronomie et du vin de Dijon a annoncé le 31 août s'être placée sous la protection du tribunal.



## Le Village de la Cité placé en redressement judiciaire



De Charybde en Scylla, tel pourrait se résumer le destin de la Cité internationale de la gastronomie et du vin. Après la fermeture des adresses du groupe Épicure (la Table des Climats, la Cave de la Cité et le Comptoir de la Cité en avril dernier), le départ de l'École Ferrandi qui a contractualisé avec l'École des métiers pour une formation, mais n'occupe plus la prestigieuse avancée métallique, signature architecturale de la CIGV, c'est désormais Le Village de la Cité avec ses boutiques (Manège à Moutardes, La Glossette, La Planche, Le Billot et L'Écaille), sa cuisine expérientielle et son rooftop, ainsi que le restaurant Meurette & Persillé qui officialise sa mauvaise santé financière : la société a en effet obtenu du tribunal de commerce, le 25 août dernier, son placement en redressement judiciaire. « L'activité du Village de la Cité évolue dans un environnement fortement dégradé, sous l'effet de crises multiples. Les fortes chaleurs de l'été ont accentué les tensions sur l'activité de ses établissements au sein de la Cité de la Gastronomie et du Vin de

Dijon. Dans ce contexte, la société a pris l'initiative de solliciter l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire afin de préserver la continuité de son activité et de bénéficier d'un cadre protecteur pour mener les adaptations nécessaires à son redressement, explique un porte-parole de la société dans un communiqué. La période d'observation qui s'ouvre doit permettre au Village de la Cité et ses établissements de poursuivre les actions d'adaptation déjà engagées, de consolider son organisation et d'adapter son modèle aux réalités économiques actuelles au sein de la Cité de la Gastronomie de Dijon afin de préparer les conditions d'un redressement durable ».

Les établissements restent néanmoins ouverts au public, « et les équipes demeurent pleinement mobilisées pour accueillir clients, visiteurs et partenaires dans les conditions habituelles », affirme encore ce même communiqué.

## L'OPPOSITION EN PREMIÈRE LIGNE

La situation est du pain béni pour l'opposition dijonnaise dont le chef de file Emmanuel Bichot n'a cessé de

combattre le projet en en contestant la viabilité, pour ne pas dire la sincérité économique. Dans un communiqué, son groupe Agir pour Dijon dénonce « 1,9 M€ de pertes accumulées entre mai 2022 et la fin de l'année 2024. Le modèle économique de la Cité de la gastronomie ne fonctionne pas. Le projet de la Cité de la gastronomie apparaît ainsi avoir été largement surévalué, tant dans ses ambitions que dans ses perspectives économiques. Cela se traduit par des loyers trop élevés. Il est désormais indispensable d'apprécier avec lucidité la valeur réelle des actifs et d'en tirer toutes les conséquences afin d'assainir la situation. Cette clarification aura nécessairement des conséquences pour les actionnaires privés qui ont investi dans le projet. » Emmanuel Bichot conteste enfin l'utilisation de l'argent public pour la composante culturelle de la CIGV qui n'a jamais atteint ses objectifs en termes de fréquentation et de billetterie, malgré des expositions permanentes devenues gratuites.

Emmanuelle de Jesus

## Hommage.

OLIVIER BERNARD, AUTEUR DE NOTRE CHRONIQUE ET DU LIVRE « LE POUVOIR DES MOTS DANS LA GOUVERNANCE ».



À la rédaction, nous nous amusons à retrouver dans les chroniques qu'il nous faisait parvenir sa formule fétiche : « L'étymologie, la science du Vrai ». Enseignant retraité de l'université de Bourgogne (techniques d'expression et management à l'UFR Droit et Science Politique), consultant en sémantique relationnelle et professionnelle, chevalier de l'Ordre des Palmes académiques, Olivier Bernard est décédé à Dijon le 25 août, à l'âge de 76 ans. Olivier Bernard décortiquait savamment mais toujours avec beaucoup d'humour, porté par un profond désir de partage de son savoir, le vocabulaire du monde des affaires et de l'entreprise pour en mettre au jour toutes les subtilités. « Délégation », « Motivation » « Entretien »... autant de mots communs qui dissimulent dans leur histoire bien plus que leur usage contemporain ! « Un manager, se demandait par exemple avec justesse Olivier Bernard, est-il là pour « ménager » ou « faire le ménage » ? » Toujours élégant, il a souhaité comme dernière volonté qu'en place de fleurs et plaques, soit fait un don à l'association de soutien aux étudiants précaires Etusolidaire dont il était membre.

♦ [equipe.etusolidaire@gmail.com](mailto:equipe.etusolidaire@gmail.com)

## décideurs



**Côte-d'Or.** Le cabinet Resal'Co Agrocarbhone, basé en métropole dijonnaise accompagne entreprises, collectivités et porteurs de projet dans une approche de la contribution carbone locale, traçable et créatrice de valeur.

# Resal'Co Agrocarbhone veut réconcilier les entreprises avec le crédit carbone



Évoquer le crédit carbone, et les mêmes clichés reviennent en boucle : les arnaques financières, incarnées en France par l'affaire Marco Mouly ou les opérations de simple greenwashing. Loïc Le Boulanger en est parfaitement conscient. « Le marché a eu une très mauvaise presse, mais cela ne remet pas en cause le principe du crédit carbone lui-même », explique le fondateur de Resal'Co Agrocarbhone cabinet de conseil basé à Arc-sur-Tille et spécialisé dans la contribution carbone des entreprises. Son ambition est justement de réhabiliter cette filière en privilégiant des projets français ou européens, entièrement traçables et vérifiables. « L'idée est de remettre les pendules à l'heure avec des projets pérennes, localisés en France et en Europe », résume-t-il.

Créée en 2021, « avant que tout le monde ne parle de RSE », Resal'Co intervient auprès de grandes entreprises, de collectivités et d'organismes engagés dans une stratégie de réduction de leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Le cabinet ne réalise pas

de bilans carbone, « un marché déjà largement couvert », mais intervient une fois ce diagnostic établi. « Nous accompagnons les entreprises qui ont déjà engagé leur transition et qui cherchent des solutions concrètes de contribution carbone crédibles et surtout traçables dans le temps », poursuit-il.

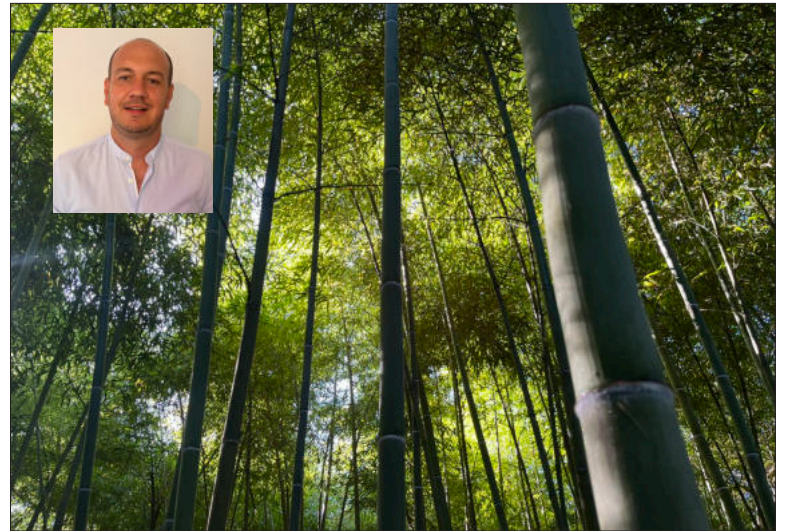
## PROJETS EN NAMIBIE, CÔTE-D'IVOIRE OU AU BÉNIN

Le premier pilier de l'activité consiste à accompagner ces organisations dans ces projets de compensation. Concrètement, Resal'Co identifie et structure des dossiers capables de générer des crédits carbone de qualité. Plantations de bambous, de paulownias, de miscanthus ou encore de procédés industriels permettant d'éviter des émissions de CO<sub>2</sub> : le cabinet privilégie des actifs français ou européens, mesurables et certifiés, notamment par le bureau Veritas.

Le deuxième volet de l'activité repose sur les études de faisabilité. « Resal'Co intervient alors en amont de grands projets portés par les entreprises afin d'évaluer leur potentiel de génération de crédits carbone : le cabinet chiffre ici les volumes susceptibles d'être valorisés, accompagne les porteurs de projets dans les démarches de certification et les aide à créer une nouvelle source de revenus », précise notre interlocuteur qui glisse travailler sur ce type de projets en « Namibie, en Côte d'Ivoire ou encore au Bénin, souvent portés par des acteurs privés ou des programmes gouvernementaux ».

## CAP SUR 2030 ET DOUBLEMENT DU CA

Troisième axe : la création de méthodologies carbone. Avec AgroCarbone Standard, société basée à Bordeaux dans laquelle il est associé, Loïc Le Boulanger développe des référentiels permettant de mesurer et de certifier de nouveaux procédés de séquestration ou d'évitement. Cette expertise de niche intéresse aussi bien des industriels innovants que des cabinets de fusion-acquisition souhaitant intégrer ces actifs verts dans la valorisation des entreprises. « Mon rôle consiste à analyser la fiabilité des données carbone, identifier les risques réglementaires et financiers, et évaluer les crédits ou projets carbone détenus par les sociétés ciblées. Resal'Co Conseil peut également révéler de nouveaux leviers de création



Ici du bambou Phyllostachys Edulis d'une plantation créée en 2021 en Gironde pour le compte d'une société. En médaillon, Loïc Le Boulanger. Crédit : Resal'Co Agrocarbhone.

de valeur : cette expertise est proposée en sous-traitance/cotraitance tout en laissant au cabinet M&A la maîtrise complète de la relation client », précise l'expert.

Avec une quarantaine de clients dans son portefeuille, grandes groupes français et européens compris, l'activité devrait approcher 200.000 € de

chiffre d'affaires en 2026 sur la seule branche conseil. Le Côte-d'Or vise désormais un doublement de ce volume d'ici 2030, avec les premiers recrutements attendus dès 2027.

Max Cadi

♦ [resalco.fr](https://resalco.fr)

**Yonne.** Les Vergers de Noslon, un des très rares producteurs de pommes du département traversent les générations en dépit de la concurrence et des intempéries.

# Les pommes sénonaises en héritage



Situés à Cuy sur un ancien domaine de l'abbaye de Sainte-Colombe, Les Vergers de Noslon fait partie des plus anciennes exploitations agricoles de la région de Sens. Il fut d'abord dirigé par Clément Lorne, qui en fit l'acquisition en 1832. Ferme traditionnelle de polyculture et d'élevage, elle se diversifie en 1934 avec Pierre Lorne, qui y implante les premiers pommiers : « Quand il est sorti de l'école, mon grand-père voulait faire une culture qui sortait un peu de l'ordinaire », raconte Vincent Lorne.

À la demande de ses clients, l'exploitation a diversifié son offre au fil des décennies, avec les poires dès les années 1990, puis de nombreuses autres variétés de fruits et de légumes. Les pommiers occupent aujourd'hui 30 hectares, contre 80 dans les années 1930. Le dirigeant revendique une production de qualité, notamment labellisée écoresponsable, un cahier des charges « qui montre qu'on fait les choses de manière propre et saine et réfléchie ».



Vincent Lorne, troisième génération, dirige l'exploitation depuis 2001. Crédit : JDP

Une vingtaine de salariés œuvre à la production et à la vente, épaulés par près de 50 saisonniers lors des récoltes. Celle des pommes, de la Gala à la Granny Smith, a débuté en août et s'achèvera à la mi-octobre.

Cette année, la récolte est pourtant teintée d'amertume pour ses dirigeants en raison des vagues de chaleur qui ont frappé le pays depuis le mois de juin. L'exploitation enregistre une baisse d'environ 15% des récoltes de céréales et de 30 à 40% pour les fruits et légumes. Alors que l'entreprise enregistre habituellement environ 1.500 tonnes par an, « on ne fera pas 1.000 tonnes »

regrette Vincent Lorne, à la tête de l'exploitation depuis 2001. C'est sans compter une perte due à une maturation précoce, « avec quinze jours d'avance » selon Cyril Cottry, chef de cultures du domaine.

## MISER SUR LA PROXIMITÉ

Le local est la stratégie adoptée par Vincent Lorne. Si l'entreprise a traversé les décennies, c'est en privilégiant une gestion particulièrement prudente : « On a essayé de faire un maximum de choses en autonomie, on a été très raisonnables », confie le dirigeant. Les importations massives de la grande distribution, une fiscalité lourde et des normes

coûteuses à mettre en œuvre sont autant de contraintes qu'il qualifie de « fardeau lourd à porter ». Le domaine a fini par abandonner l'export et mise depuis plusieurs années sur le circuit court : « On supprime toute une série de coûts qui permettent d'être compétitifs et à l'exploitation de vivre ».

En 2024, il poursuit dans cette voie avec l'implantation d'un second magasin dans le sud de la ville, un local d'environ 500 m<sup>2</sup>, occupé autrefois par les Transports de l'Yonne : « Dans les années 2010, je me suis rendu compte que les gens de Sens ne venaient pas tellement à Cuy, ce que je comprends très bien ». Cette opération, que l'entreprise doit encore amortir aujourd'hui, n'a pas vraiment eu l'effet escompté, générant une hausse de la clientèle de 20%, au détriment du magasin de Cuy. Vincent Lorne affiche cependant son attachement au commerce de proximité, ainsi que son souhait de maintenir des marges faibles : « Ça permet au consommateur de s'y retrouver ».

Floriane Boivin

## Côte-d'Or

**L'ABBAYE DE BÈZE SE PARE DE FLEURS FRANÇAISES.**

À l'occasion des 6<sup>e</sup> Journées de la Fleur Française, organisées les 19 et 20 septembre dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, cinq membres bourguignons du Collectif de la Fleur Française (Lamandine à Rouvres en Plaine, La Ferme aux Mille pétales de Pagny-le-Château, Le Champ des sourires à Longvic, Madame Miettes à Dijon et Maison Sonnet à Fontaine les Dijon) unissent leurs talents autour d'un projet commun : transformer l'Abbaye de Bèze en un écrin végétal.

♦ **Horaires : les 19 et 20 septembre 2026. Samedi de 14 h 30 à 18 h 30 et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30.**

## Région BFC

**CANDIDATURES OUVERTES POUR L'ACCÉLÉRATEUR ÉMERGENCES.**

Dans le cadre du programme Entrepreneurat Quartiers 2030, piloté par Bpifrance avec le soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires, BGE Franche-Comté propose de nouveau sa formation accélérateur Émergence, un parcours intensif de six mois pour structurer les projets des futurs entrepreneurs issus ou implantés dans les quartiers prioritaires, en leur fournissant les outils nécessaires pour transformer leurs idées en entreprises florissantes. Chaque promotion réunira 15 entrepreneurs, offrant un cadre stimulant pour échanger, s'entraider et progresser ensemble. Un jury de sélection aura lieu le 15 septembre 2026 pour déterminer les participants.

♦ Pour plus d'informations ou pour candidater, contactez Fatoumata Sylla : [fatoumata.sylla@bgefc.org](mailto:fatoumata.sylla@bgefc.org)

en bref



**Côte-d'Or.** La liste d'union « Ensemble, pour la Côte-d'Or de demain ! », menée par la sénatrice sortante Anne-Catherine Loisier, a été dévoilée lundi 31 août à Chevigny-Saint-Sauveur en vue du scrutin du 27 septembre prochain.

# Sénatoriales : la droite et le centre unis pour une Côte-d'Or plus équilibrée



**L**undi 31 août, dans la salle Simone-Veil de la mairie de Chevigny-Saint-Sauveur, les candidats de la droite et du centre ont officialisé leur rentrée politique. Portée par la sénatrice sortante Anne-Catherine Loisier (UDI) et le sénateur Alain Houpert (LR), la liste « Ensemble, pour la Côte-d'Or de demain ! » entend poursuivre l'union dans un esprit d'alternance et de rassemblement.

Le positionnement en tête de liste d'Anne-Catherine Loisier marque un changement de gouvernance assumé. « C'est d'un commun accord et sans pilule amère à avaler que j'ai choisi d'être en second après Anne-Catherine Loisier », confie Alain Houpert. « Cette configuration répond à une volonté d'alternance entre nous, de mettre en avant quelqu'un de plus jeune et aussi une femme. C'est également une reconnaissance des compétences et d'un engagement profondément ancré, depuis 12 ans, dans les territoires ». En présentant cette équipe, Anne-Catherine Loisier a de son côté rappelé la force du collectif réuni autour de sa candidature : « des élus aux parcours et

aux territoires différents, mais rassemblés par une même volonté d'agir pour l'avenir du département. Notre force, c'est notre diversité et notre complémentarité. Chacun de nos colistiers mobilise au quotidien ses compétences, son expérience et son énergie au service de son territoire. Nous voulons mettre ces atouts en commun pour faire avancer la Côte-d'Or, favoriser l'innovation et construire des solutions concrètes avec les élus locaux et les habitants. »

Avec « Ensemble, pour la Côte-d'Or de demain ! », la droite et le centre souhaitent ainsi proposer « une équipe unie, expérimentée et profondément ancrée dans les territoires, capable de porter au Sénat les attentes et les projets des communes et des intercommunalités de Côte-d'Or », ajoute Alain Houpert.

## PRIORITÉ AU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

Au cœur de leur projet, les candidats placent la défense de la ruralité comme moteur d'avenir. « Le monde rural est un outil de développement », affirme Alain Houpert. « Il y a une vraie logique à défendre une dynamique économique qui fait jouer à parts égales la ruralité et les espaces urbains », ajoute Anne-Catherine Loisier, rejoint en ce

sens par Marie-Claire Bonnet-Vallet, vice-présidente du conseil départemental de la Côte-d'Or, présidente de la Communauté de communes Auxonne-Pontailier Val de Saône et maire de Pontailier-sur-Saône, qui souligne également l'importance de « développer des pôles économiques secondaires » afin de « créer des emplois de proximité » affirmant que « l'hyper centralité mise en avant par d'autres n'est pas viable ». « Chacun mérite sa place ! La Côte-d'Or mérite la pleine représentativité des territoires et des structures », argue Anne-Gaëlle Catinot, première adjointe au maire de Beaune et conseillère communautaire de Beaune Côte et Sud.

Ce rassemblement bénéficie de soutiens de poids, comme François Sauvadet, président du conseil départemental qui voit dans cette équipe « de rassemblement très large », un attachement au couple commune-département « qui ne souffre aucune ambiguïté ». « C'est une équipe fondée sur la connaissance du terrain, l'écoute des élus locaux et la défense de l'ensemble des territoires, qu'ils soient ruraux, périurbains ou urbains ». Pour Hubert Brigand, député Les Républicains de la 4<sup>e</sup> circonscription de Côte-d'Or,



Anne-Gaëlle Catinot, première adjointe au maire de Beaune, Alain Houpert (LR), François Sauvadet, président du conseil départemental de la Côte-d'Or (soutien de la liste), Anne-Catherine Loisier (UDI), Ludovic Rochette, président de l'Association des maires de Côte-d'Or, Marie-Claire Bonnet-Vallet, vice-présidente du conseil départemental de la Côte-d'Or et Guillaume Ruet, maire de Chevigny-Saint-Sauveur, (également soutien de la liste) Crédit : JDP.

autre défenseur de cette liste : « cette formation est l'une des seules où les cinq circonscriptions du département sont représentées. Elle offre ainsi la garantie de sénateur de proximité à même de redonner de la marge de manœuvre aux élus locaux ».

Face au « challenge » de la candidature de François Rebsamen, l'optimisme reste de mise, Ludovic Rochette,

président de l'Association des maires de Côte-d'Or, président de la Communauté de communes Norge et Tille et maire de Brognon s'appuyant sur la conviction d'une « méthode Sauvadet qui marche : celle de l'union et de la solidarité ! ». « On y croit », conclut avec conviction Anne-Catherine Loisier.

Frédéric Chevalier

**Région BFC.** Malgré la perte de 81 M€ de dotations de l'État sur deux ans, la région BFC choisit d'ériger la jeunesse en priorité absolue autour d'un triptyque : émanciper, protéger et former.

## La région chiffre son plan de rentrée



**P**our sa rentrée, le conseil régional de Bourgogne Franche-Comté articule sa politique jeunesse autour de trois axes budgétaires assumés, détaillés par son président Jérôme Durain : émanciper, protéger, former les citoyens de demain. 336 M€ sont consacrés à l'enseignement en lycées généraux et professionnels dans la région.

### MISER SUR LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES

La mobilité concentre l'effort financier le plus visible : jusqu'à 2.000 € d'économies annuelles par enfant pour une famille modeste, dont environ 1.100 € via la gratuité du transport scolaire. S'y ajoutent le tarif Mobigo à 2 € par trajet, une réduction sur le réseau TER pour les moins de 26 ans, et une aide de 300 € pour le passage du permis de conduire. Côté vie lycéenne, dans une région qui compte 103.236 lycéens, la région



Jérôme Durain, le 31 août 2026 à l'hôtel de région à Dijon.

évoque des économies allant jusqu'à 280 € sur la restauration, 106 € sur les fournitures et 300 € sur l'hébergement pour les familles. 12.000 d'entre elles ont bénéficié en 2026 d'une tarification sociale pour la restauration et l'internat. La carte avantage jeune, vendue 10 €, donne accès à « 4.000 bons plans et devient gratuite pour les jeunes ayant

occupé un job d'été ». Sur l'insertion professionnelle, une plateforme régionale recense 4.700 offres de stage, complétée par une bourse de mobilité internationale pouvant atteindre 2.280 €.

### PROTÉGER : SÉCURITÉ, SANTÉ ET BUDGET BÂTI

La sécurisation des établissements a mobilisé 18 M€ depuis 2017, avec 2 M€ supplémentaires en 2026. Sur la prévention des addictions, la région expérimente, avec la Mildeca, un dispositif pilote dans onze lycées. Sur le volet alimentaire, l'objectif fixé est d'atteindre 75 % de produits locaux et bio dans les assiettes lycéennes, avec 21 établissements mobilisés dans l'opération Radar pour les circuits courts.

Le bâti scolaire représente 100 M€ par an en BFC (128 lycées publics sur 224 sites) avec des actions vers le « confort d'été » à travers des aménagements ciblés comme la végétalisation,

l'installation de brise-soleil et la pose de films antichaleur. Le plan national canicule de 190 M€, soit environ 21.000 € par établissement, est jugé insuffisant par le président Jérôme Durain qui précise : « Le confort thermique d'un seul internat coûte entre 10 et 15 M€ ». La construction en trois mois ex-nihilo grâce à des bâtiments modulaires du lycée des Haberges (Vesoul), après la fermeture d'urgence du site historique, illustre selon le président la capacité d'accélération de l'action régionale. Coût de l'opération : 2 M€.

### FORMER : DES AMBITIONS SOUS CONTRAINTE

Sur le volet formation, la région alerte sur une perte de 81 M€ de crédits d'État en deux ans, touchant l'apprentissage et la formation des demandeurs d'emploi, alors que l'autonomie fiscale régionale reste inférieure à 10 %.

Emmanuelle de Jesus

## Yonne

**CITÉ 89 MET L'IA AU CŒUR DES DÉBATS.** Le rendez-vous des collectivités territoriales de l'Yonne revient à Auxerre expo le 15 octobre prochain avec une édition placée sous le signe de l'intelligence artificielle. Réunissant plus d'une centaine d'exposants, le carrefour des collectivités s'adresse aux maires, aux élus locaux, aux responsables techniques et aux acteurs de la commande publique en quête de solutions pour moderniser l'action publique. Le thème retenu cette année, « Nouvelles technologies et collectivités : peurs ou opportunités ? », reflète les interrogations croissantes des territoires face aux évolutions numériques. Organisé par Centre France Parc Expo avec le soutien du conseil départemental de l'Yonne et piloté par le Club des Partenaires, l'événement accueillera notamment l'entrepreneur et conférencier Samuel Gaulay. Celui-ci interviendra sur les opportunités offertes par l'IA et sur les conditions d'une utilisation responsable de ces outils par les collectivités.

## Région BFC

**L'AER BFC PUBLIE SON RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025.** L'Agence économique régionale de Bourgogne Franche-Comté vient de publier son rapport d'activité 2025 concrétisation des projets, illustré par quelques chiffres : 551 projets accompagnés ; 71 projets aboutis ; 82 projets d'investissement directs étrangers. Plus de 300 partenaires publics et privés mobilisés).

en bref





CARROUSEL - CRÉDIT : DIEGO ZEINA

CULTURE



# Fort

de son secteur sauvegardé, de son important patrimoine architectural et de pièces uniques au monde tel le tombeau des Ducs de Bourgogne, Dijon aurait pu rester la « Belle endormie », faisant fructifier sa dot historique, enchâssée dans ses musées : musée de la Vie bourguignonne, musée archéologique, musée d'Art sacré ou musée François Rude... Si le chantier monumental qu'a été la métamorphose du Musée des Beaux-Arts de Dijon a renforcé sa dimension de ville patrimoniale – elle arbore le label national Ville d'art et d'histoire depuis 2008 –, les majorités municipales qui se succèdent depuis cette date ont résolument choisi d'inscrire la ville dans son époque. D'abord, en instaurant la gratuité des musées municipaux. Ensuite, en permettant le dialogue entre ce patrimoine et l'art urbain, comme le rappelle Christine Martin, adjointe à la culture à la mairie de Dijon (lire son portrait page 24) : « On doit évidemment préserver le patrimoine, le mettre en valeur, le transmettre, le restaurer... mais aussi le faire vivre. Pour moi, un patrimoine qui est inhabité ou qui ne se confronte pas à la vie d'aujourd'hui, n'est qu'une carte postale. Une ville est un organisme vivant et sans dénaturer les paysages, avec respect du patrimoine qui est le nôtre et qu'on se doit de préserver pour le transmettre dans le meilleur des états possibles, on doit pouvoir aussi inviter des artistes d'aujourd'hui à présenter leur travail. Et les deux se font écho merveilleusement bien ». C'est ainsi que la capitale des Ducs de Bourgogne est devenue un passage obligé des seigneurs du street-art, depuis le retour de l'enfant prodige R.N.S.T qui a inspiré avec un collectif d'artistes et Zutique productions la création du M.U.R (Modulable, Urbain, Réactif) : tous les trois mois, un espace situé au carrefour de la rue d'Assas et de la rue « Jean-Jacques » (Rousseau), ouvert à un nouveau street artist, palimpseste infini offert aux passants « comme dans une galerie à ciel ouvert, s'enthousiasme Christine Martin. Ce M.U.R a été permis avec la complicité de l'architecte des bâtiments de France de l'époque, Olivier Curt, en plein secteur sauvegardé. On n'est pas relégué comme souvent dans des endroits un peu plus éloignés des cœurs de ville. Là, vous êtes à 200 mètres du musée des Beaux-Arts et ça marche ! ». Témoin de ce dialogue, les gisants de l'artiste contemporain Djamel Tatah exposés aux côtés des Ducs de Bourgogne au musée des Beaux-Arts tout cet été.

## GALERIE À CIEL OUVERT

L'art au coin de la rue essaime, puisqu'on trouvera des fresques aussi bien au centre-ville que dans les quartiers politiques de la ville : la Fontaine d'Ouche abrite des œuvres impressionnantes, notamment un flamant rose de 18 mètres de haut par Kalouf et une fresque XXL de 750 m<sup>2</sup> peinte par Difuz. Six pièces de l'artiste mondialement connu Invader sont venues orner une nuit de 2019 différents murs de Dijon et depuis 2024, Fanny Pitoiset fait son nid dans les nids-de-poule des trottoirs dijonnais qu'elle orne de mosaïques dont les motifs font écho aux rues où elle les dépose. Suite logique de ce dialogue entre la ville et la création contemporaine (incarné depuis 1977 à Dijon par Le Consortium !) et l'art vivant, des scènes actuelles pour tous les âges se sont créées (La Minoterie) ou ont été vivifiées (La Vapeur). Dernière preuve en date, le Golden Coast : en trois éditions, le festival s'est imposé comme un des grands rendez-vous du rap : de 50.000 spectateurs en 2024, ils étaient 83.500 fin août 2026. « C'était quelque part relever un défi que d'accepter ce festival ici à Dijon, la ville de Rameau... mais aussi de Vitalic. Donc, n'oublions jamais les choses », s'amuse Christine Martin. « Ce qui nous importe c'est d'avoir une vitrine pour notre territoire » 🏡🏡🏡

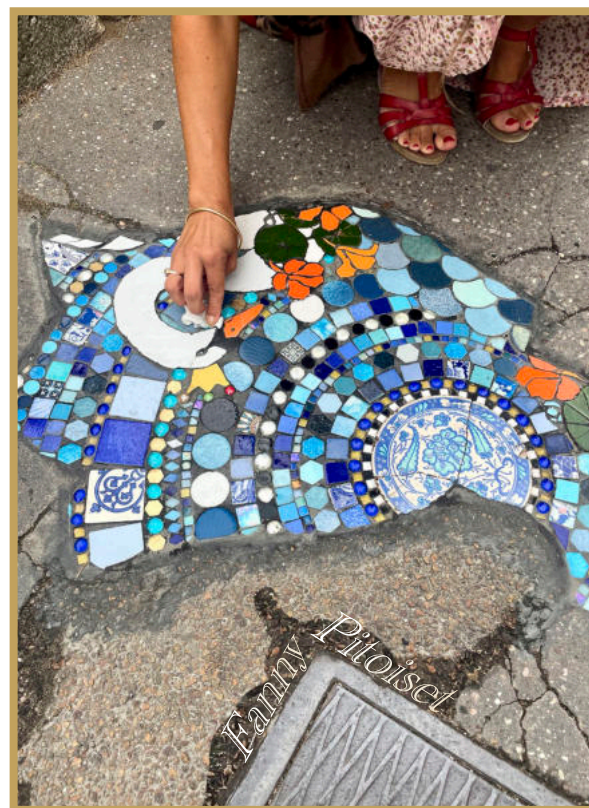


# 200.000

Les visiteurs des musées dijonnais à l'été 2025

# 80.000

Le chiffre des visiteurs du musée des Beaux-Arts pour l'été 2025 (+6%).





# OMME UN ART DANS LA VILLE...

et Golden Coast en est une bonne, renchérit Jérôme Durain, président de la région BFC qui subventionne la composante scène locale de la programmation. 45 % des festivaliers sont extérieurs à la région : ils viennent de Belgique, de Suisse, du grand Est, de Marseille, de Paris et de Lyon... ». Gain de notoriété, et impact économique certains puisque les organisateurs assurent qu'1€ investi engendre 4€ de retombées pour le territoire.

E. de J.

## 470.800

La fréquentation globale des musées municipaux de Dijon en 2025.



## MUSÉES DIJON : des expositions d'envergure !

Un voyage éclectique à travers trois expositions est proposé aux visiteurs. À découvrir à partir de novembre 2026.

Dans le cadre du festival *Les Nuits d'orient et d'ailleurs* 2026, le musée de la Vie bourguignonne accueillera l'exposition **YA RAYI! Une histoire de la musique raï**. Initialement co-produite par l'Institut du Monde arabe de Tourcoing et Felfel productions, il s'agit de la première exposition consacrée à la musique raï, inscrite sur la liste du patrimoine culturel immatériel à l'UNESCO en 2022. En présentant des objets ayant appartenu aux stars du raï ou issus d'un travail de collecte participative à Dijon, des archives audiovisuelles inédites et en déployant des dispositifs de médiation innovants et immersifs, l'exposition transcende les barrières géographiques, culturelles et sociales. Rendez-vous du 20 novembre 2026 au 1<sup>er</sup> mars 2027 au musée de la Vie bourguignonne.

Au musée des Beaux-Arts, du 4 décembre 2026 au 29 mars 2027, l'exposition *Décortiqués, leçon d'anatomie* dans les collections dijonnaises questionnera la thématique du corps dans l'important fonds d'art graphique du musée. Le dessin est longtemps resté le fondement de toutes les autres pratiques. L'artiste s'applique à des exercices qui décortiquent l'anatomie humaine : corps idéalisés de l'Antiquité, disséqués, puis de plus en plus proches du vivant. L'exposition présentera dessins et estampes, pour la plupart inédits, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

Du 11 juin au 11 octobre 2027, le musée des Beaux-Arts accueillera également une exposition autour de la sculpture en Bourgogne au XV<sup>e</sup> siècle. Produit d'un dense réseau d'artistes et de commanditaires, la production sculptée des espaces rassemblés sous la domination des princes Valois de Bourgogne - depuis Philippe le Hardi jusqu'à leurs héritiers impériaux au début du XVI<sup>e</sup> siècle - a depuis longtemps retenu l'attention des historiens de l'art qui ont su y reconnaître un véritable « chaudron » de la sculpture européenne de la fin du Moyen Âge. L'exposition présentera les particularités de cette production afin de permettre à nos publics de redécouvrir ce moment singulier de l'histoire artistique de notre territoire.

◆ [musees.dijon.fr](https://musees.dijon.fr)





# ORCHESTRE DIJON BOURGOGNE : une saison pour tous les publics

Concerts symphoniques, opéras, comédie musicale, musique de chambre : Joseph Bastian et l'Orchestre Dijon Bourgogne offrent aux publics une belle diversité de rendez-vous pour la saison 26/27 !

Les traditionnels concerts de La Semaine Bleue les 3 et 4 octobre offrent à nos aînés une plongée symphonique empreinte de lyrisme et de romantisme. En novembre, nos musiciens vont à la rencontre des tout-petits dans les crèches et relai petite enfance avec le dispositif « Premiers pas en Côte-d'Or ». Le 26 mars, sortie en famille incontournable avec le ciné-concert *Microcosmos, le peuple de l'herbe* qui ravira les yeux et les oreilles des petits et des grands lors d'un voyage poétique au cœur du monde des minuscules créatures qui nous entourent. Nouveauté également, l'ODB s'associe à une comédie musicale originale sur le destin de Nicolas Rolin et de Guigone de Salins, donnée en création mondiale aux Hospices de Beaune les 14, 15 et 16 mai.

## UN ORCHESTRE DE TERRITOIRE

Du 9 au 12 janvier, Chevigny-Saint-Sauveur, Lons-le-Saunier et Châtillon-sur-Seine fêteront la nouvelle année avec l'ODB et le violoniste Elias David Moncado dans un programme aussi virtuose que dansant ! La mezzo-soprano Isabelle Druet, quant à elle, prêtera sa voix aux *Nuits d'été* de Berlioz lors de deux concerts célébrant la rupture à l'occasion de la... St Valentin, le 13 février à l'Opéra de Dijon et le 14 février au Théâtre GRRRANIT de Belfort.

Programme entre îles britanniques et Europe de l'Est, *Cordes sensibles* se produira à Dole, Fontaine-lès-Dijon et Beaune les 2, 3 et 7 avril.

## GRANDS CLASSIQUES ET DÉCOUVERTES

Après *La Cenerentola* de Rossini cet automne, l'Orchestre retrouve la fosse de l'Opéra de Dijon en février pour *Ariane à Naxos* de Richard Strauss, sous la direction de Joseph Bastian. Profondément engagé en faveur de la redécouverte des compositrices, le chef principal de l'ODB a choisi de mettre en lumière pour cette nouvelle saison Mel Bonis, Louise Farrenc, Louise Bertin et Alisson Kruusmaa, jeune compositrice lettone. Le public découvrira également la cantate scénique de Maurice Ohana, *Autodafé*, qui réunira chœurs et orchestre sur la scène de l'Auditorium sous la direction de Roland Hayrabedian. Enfin, pour les 60 ans des Grandes Heures de Cluny l'Orchestre Dijon Bourgogne jouera en ouverture du festival le 1<sup>er</sup> août, à l'Abbaye de Cluny.

◆ [Orchestredijonbourgogne.fr](http://Orchestredijonbourgogne.fr)



Ci-dessus, l'ODB avec, au centre, son chef d'orchestre Joseph Bastian. Crédit : Romain Bassenne.

Ci-contre, le violoniste Elias David Moncado. Crédit : Zuzanna Specjal.



Orchestre  
Dijon Bourgogne  
Joseph Bastian

[orchestredijonbourgogne.fr](http://orchestredijonbourgogne.fr)  
03 80 44 95 95

## Musique de chambre

### Duo Clameur

► 20 septembre

### Exploration

► 21 janvier

Musée des Beaux-Arts, Dijon

### D'ébène & de grenadille

► 19 novembre

CAPJ, Fontaine-lès-Dijon

► 5 juin

L'Embarcadère, Montceau-les-Mines

### Fabula temporis

► 6 décembre

### Beethoven & more

► 14 mars

### Cordes & roseaux

► 30 mai

Archives départementales, Dijon

### Cordes & roseaux

► 21 mai

Théâtre Les Arts, Cluny



2026

## Comédie musicale Three Grape Leaves

► du 14 au 16 mai

Hospices de Beaune

## Lyrique

### La Cenerentola / Rossini

► du 4 au 10 novembre

### Ariane à Naxos / Strauss

► 7 & 9 février

## Ciné-concert

### Microcosmos

► 26 mars

Opéra de Dijon

## Symphonique

### La Semaine Bleue

► 3 & 4 octobre

Opéra de Dijon

### Concert du Nouvel An

► 9 janvier

Le Polygone, Chevigny-S'-Sauveur

► 10 janvier

Scènes du Jura - SN, Lons-le-Saunier

► 12 janvier

Le TGB, Châtillon S/ Seine

### Ruptures

► 13 février

Opéra de Dijon

► 14 février

Théâtre GRRRANIT - SN de Belfort EU

### Cordes sensibles

► 2 avril

Scènes du Jura - SN, Dole

► 3 avril

CAPJ, Fontaine-lès-Dijon

► 7 avril

Le Théâtre, Beaune

### Autodafé

► 12 juin

Opéra de Dijon

### Les Grandes Heures de Cluny

► 1<sup>er</sup> août

Abbaye de Cluny



# Produire, accueillir, transmettre : L'OPÉRA DE DIJON EN MOUVEMENT

En 2026-2027, la programmation de l'Opéra de Dijon s'articule autour de trois verbes : produire de nouvelles lectures du répertoire, accueillir des artistes et transmettre le goût du spectacle vivant. Sous la direction d'Antonella Zedda, elle conjugue continuité, collaboration et impulsions nouvelles.

**Premier** opéra mis en scène de la saison, *La Cenerentola* de Rossini prendra les couleurs d'un conte en clair-obscur dans une mise en scène de Mirabelle Ordinaire. *Ariane à Naxos* de Richard Strauss et *The Carmen Case*, regard contemporain sur l'œuvre de Bizet, prolongeront ce voyage. Au printemps, *Ercole amante* de Cavalli fera revivre l'opéra vénitien avec Cappella Mediterranea, sous la direction de Leonardo García-Alarcón, dans une mise en scène de Raphaëlle Boitel.

Les grandes formations seront au cœur de la saison : Bergen Philharmonic Orchestra, Orchestre National de France, Orchestre national du Capitole de Toulouse ou Orchestre Philharmonique de Radio France. La transmission prendra aussi corps avec l'Orchestre Français des Jeunes, en résidence à l'Opéra de Dijon depuis trois saisons. Le jazz de Brad Mehldau, les rythmes afro-cubains d'El Comité et l'oud d'Anouar Brahem ouvriront les horizons.

Avec *House & Le Sacre du printemps* et *HØPE & DANCE*, le Ballet de l'Opéra de Lyon fera dialoguer pièces du répertoire et création. Angelin Preljocaj, Noé Soulier, (LA) HORDE ou Raphaëlle Boitel prolongeront cette saison où danse, cirque et musique se répondent en harmonie.

Enfin, *Carrousel* entraînera les familles dans une expérience festive autour d'Offenbach. Chapelier Fou proposera une relecture inventive des musiques du *Roi et l'Oiseau*, tandis que *Microcosmos, le peuple de l'herbe* sera projeté avec sa bande originale jouée en direct par l'Orchestre Dijon Bourgogne.

Par ses productions, ses accueils et ses partenariats, l'Opéra de Dijon fait dialoguer exigence artistique, accessibilité et ancrage territorial : une maison en mouvement, ouverte à toutes les curiosités.

♦ [opera-dijon.fr](http://opera-dijon.fr)



**Carrousel entraînera les familles dans une expérience festive autour d'Offenbach.**  
Crédit : Diego Zebina 4

O | D

Opéra de Dijon



Explorez la saison  
Réservez vos places

2026 2027  
[opera-dijon.fr](http://opera-dijon.fr)



# LE CÈDRE, « CULTURE(S) EN PARTAGE »

Depuis plus de dix ans, le Cèdre à Chenôve est bien davantage qu'une salle de spectacle. Pensé dès son origine comme un équipement culturel structurant pour la ville, il réunit sous un même toit diffusion artistique, enseignement et création.

Cette année, le Cèdre entame une nouvelle page avec l'arrivée de Frédéric Ménard à sa direction, qui imprime d'emblée une ambition claire : renforcer l'exigence artistique, élargir la diversité des propositions et tisser de nouvelles passerelles entre le Cèdre, le Conservatoire et la Bibliothèque-Médiathèque. « *Nous voulons retrouver de l'exigence dans les propositions* », résume-t-il.

La saison 2026-2027, intitulée « Culture(s) en partage », traduit concrètement cette vision. Musique, théâtre, danse, cirque, humour, jeune public, hors-les-murs : elle mêle artistes reconnus et découvertes, spectacles populaires et formes plus singulières, tout en accordant une place importante aux enjeux contemporains et aux projets de médiation. Car à Chenôve, la culture est avant tout un outil d'émancipation et de lien social. La Ville défend une conviction forte : chacun doit pouvoir y accéder, quels que soient son âge, sa situation ou son parcours.

## TROIS TEMPS FORTS INÉDITS RYTHMERONT CETTE SAISON

En octobre, Science Friction fait dialoguer création artistique et pensée. Spectacles, conférence musicale et rencontres viendront explorer les mystères du monde entre émotion, vertige et découverte. De novembre à mars, le Cèdre met le Maroc à l'honneur à travers une série de rendez-vous croisés : courts-métrages franco-marocains avec le festival Fenêtres sur courts, la chanteuse populaire Zina Daoudia et le groupe acrobatique de Tanger dans KA-IN mis en scène par Raphaëlle Boitel. Enfin, au printemps, Coups de Théâtre investit le Jardin de l'Hôtel des Sociétés pour un théâtre populaire, en plein air, au cœur de la ville.

La billetterie est d'ores et déjà ouverte et le programme complet est disponible sur le site du Cèdre.

◆ [cedre.ville-chenove.fr](http://cedre.ville-chenove.fr)



Le groupe acrobatique de Tanger KA-IN. Crédit : Pierre Planchenault.

## SAISON 2026/ 2027 LE CÈDRE

chenôve

**Culture(s)**

**en partage**

Infos et réservations sur  
[www.cedre.ville-chenove.fr](http://www.cedre.ville-chenove.fr)

MARIAM CHANTE AMADOU ET MARIAM

BIG BAND DES JEUNES DE RHÉNANIE PALATINAT

AURÉLIEN BARRAU, CAMILLE BOITEL, BLAISE MERLIN...  
« FAIRE MONDE - L'ÉTERNELLE GENÈSE »

EDOUARD FERLET « KÖLN VARIATIONS »

COMPAGNIE LES ANGES AU PLAFOND « WHITE DOG »

EMILY LOIZEAU « PIANO SOLO »

FESTIVAL FENÊTRES SUR COURTS « SÉLECTION MAROCAINE »

ZINA DAOUDIA

GROUPE ACROBATIQUE DE TANGER ET RAPHAËLLE BOITEL « KA-IN »

YOUSSEF « ACOUSTIQUE EXPÉRIENCE »

ORCHESTRE OBLIQUE & FIGURE 2 STYLE  
« DIAGONALES FAVORABLES »

COMPAGNIE F.O.U.I.C « HAPPY APOCALYPSE »

FESTIVAL À PAS CONTÉS - COMPAGNIE ARTIMOUV  
« MURMURE DE L'ENVOL »

STEPHAN EICHER « SEUL EN SCÈNE »

MOCKING DEAD BIRD & LES ORCHESTRES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE CHENÔVE

FESTIVAL ART DANSE - COMPAGNIE 1 DES SI - ETIENNE ROCHEFORT « FOLKS »

BIRDS ON A WIRE - DOM LA NENA & ROSEMARY STANDLEY « NUÉES ARDENTES »

FESTIVAL PRISE DE CIRQ' - RÉMI LUCHEZ « CLOCHE »

ANA PÉREZ « RÉCITAL FLAMENCO »

COMPAGNIE NOSFERATU « UNE OPÉRETTE À RAVENSBRÜCK »

COMPAGNIE AMARANTA - MARTIN PETITGUYOT  
« MOLIÈRE »

TRIO GASSENHAUER « BEETHOVEN, BRAHMS, BRUCH : FILIATION »



## 20 ans de Scène nationale à L'ESPACE DES ARTS

**Pour** célébrer les 20 ans du label Scène nationale, la saison 2026-2027 de l'Espace des Arts, Scène nationale Chalon-sur-Saône, s'offre une programmation joyeuse et audacieuse et mise sur l'audace. Dès octobre, la scène s'illumine avec *Poussières*, la nouvelle création sensible et vertigineuse du magicien Yann Frisch (artiste associé), qui explore l'amour et la perte à travers un voyage aux illusions sidérantes.

Le festival Les Utopiks (13-21 novembre) transforme l'Espace des Arts en univers forain poétique avec entre autres *la Ménagerie foraine* de Machienerie, *Icare* de Guillaume Barbot, *Valentina* de Caroline Guiela Nguyen, *Valse avec W...* de Marc Lacourt, *Sous la neige* pour les tout-petits, et de nombreux ateliers pour explorer l'imaginaire.

En décembre juste avant les fêtes, l'évènement *KA-IN* spectacle acrobatique époustouflant du Groupe acrobatique de Tanger et Raphaëlle Boitel. Janvier propose *La Folle journée ou Le Mariage de Figaro* (Léna Bréban, Philippe Torreton) et l'Orchestre Français des Jeunes. En février, Philippe Decouflé revient avec *Entre-Temps*, joyeuse revue du temps qui passe entre danse et musique.

Le Z Festival (10-30 mai), né d'un élan collectif entre l'Espace des Arts, L'arc (Le Creusot), Le Théâtre (Mâcon), Cluny Danse et le Département, invite à une nouvelle grande fête de la danse avec Hofesh Shechter, Amala Dianor, Nathalie Pernette...

La saison propose aussi du cinéma pour tous dès 3 ans, une Carte blanche à la Cie Miam Miam en avril, et le Festival Chefs Op' en Lumière en mars.

Avec des tarifs accessibles, des séances relax, une billetterie repensée et un engagement renforcé pour l'éducation artistique et culturelle, l'Espace des Arts réaffirme sa mission : faire de l'art un espace de rencontre et de partage pour tous.

♦ [espace-des-arts.com](http://espace-des-arts.com)

ESPACE-DES-ARTS.COM | 03 85 42 52 12 | @ f in

### L'ESPACE DES ARTS, L'ARC : TRAJECTOIRES MAINTENUES

À Chalon-sur-Saône, l'Espace des arts a connu une dynamique exceptionnelle en 2025, qualifiée « d'année record », avec 100.000 spectateurs. La structure a passé un cap historique en annonçant plus de 100 représentations pour ses saisons récentes, mêlant cirque contemporain, danse nationale et théâtre de premier plan et l'intégration d'une brasserie permanente, d'une garderie éphémère pour les parents pendant les spectacles et d'une librairie mobile a maximisé le taux de remplissage des salles. Entre 2024 et 2025, la dynamique de L'Arc – scène nationale du Creusot (voir page 14) a été profondément marquée par une configuration structurelle particulière : la réalisation d'un vaste chantier de rénovation et de transition énergétique s'étalant sur cette période. Malgré l'ampleur des travaux de rénovation visible par le public en 2024 et 2025, l'établissement a fait le choix de maintenir une offre dense et de maximiser ses projets nomades, notamment via le dispositif « L'arc en vadrouille ». En s'exportant directement dans les communes de la Communauté Urbaine Creusot Montceau, ces formes décentralisées ont permis de maintenir la fréquentation globale à un niveau stable. La présentation de la saison 2025-2026 en septembre 2025 a marqué une reprise solide de l'engagement des spectateurs. **E. de J.**

La création chorégraphique de Philippe Decouflé *Entre-temps*.  
Crédit : Pierre Planchenault.





# LA SAISON CULTURELLE 2026/2027 en images et en quelques dates !

*Le 13/11/2026*



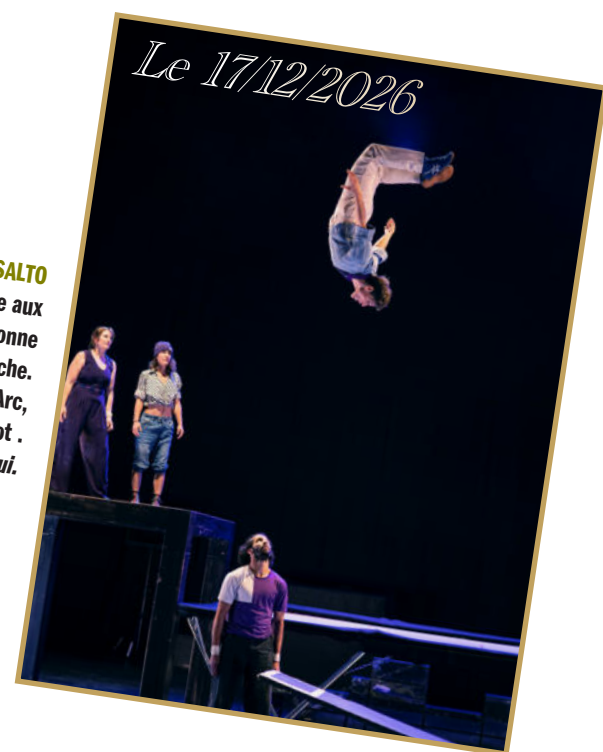
## SOUS LA NEIGE

Un magnifique spectacle théâtral où la délicate poésie de la métamorphose nous enchante. Du 13 au 17 novembre 2026. Studio Noir à l'Espace des Arts à Chalon-sur-Saône.  
Crédit : cie Les Bestiolese.

*Le 10/10/2026*



**SALTO**  
Un spectacle de cirque aux allures de battle qui nous donne le smile et nous file la pêche. Le 17 décembre 2026 à L'Arc, scène nationale Le Creusot.  
Crédit : Arnaud Bertereau.



*Le 07/01/2027*



## « FAIRE MONDE - L'ÉTERNELLE GENÈSE »

Un spectacle vertigineux où cirque, danse, musique et astrophysique se télescopent dans une explosion poétique et réjouissante. Samedi 10 octobre 2026 au Cèdre à Dijon.  
Crédit : Yann Arthus-Bertrand.



VALSE AVEC W...

Une danse libre et malicieuse, qui célèbre l'imprévu, la différence, et le plaisir de faire corps. Du 13 au 15 novembre 2026. Petit Espace à l'Espace des Arts à Chalon-sur-Saône. *Crédit : Pierre Planchenault*



Le 13/11/2026



Le 03/10/2026

LA SEMAINE BLEUE

Orchestre Dijon Bourgogne, sous la direction musicale d'Eu-Lee Nam. Samedi 3 et dimanche 4 octobre 2026. *Crédit : Pauline Ballet.*



Le 04/12/2026

LA FOLLE JOURNÉE OU LE MARIAGE DE FIGARO

Avec l'extraordinaire Philippe Torretton en Figaro, Léna Bréban signe une remarquable mise en scène entre humour et réalités d'aujourd'hui. Du 7 au 9 janvier 2027. Grand Espace, à l'Espace des Arts à Chalon-sur-Saône. *Crédit : Louie Salto.*



HOUSE & LE SACRE DU PRINTEMPS

Le Ballet de l'Opéra de Lyon recrée deux pièces mythiques du répertoire contemporain: House et Le Sacre du printemps, où le rythme tient la barre. Mercredi 9 décembre 2026 à l'Auditorium à Dijon. *Crédit : OD.*



Le 9/12/2026

DÉCORTIQUÉS

Au musée des Beaux-Arts, du 4 décembre 2026 au 29 mars 2027, l'exposition Décortiqués, leçon d'anatomie dans les collections dijonnaises questionne la thématique du corps dans l'important fonds d'art graphique du musée. *Ci-contre : Anton Raphaël Mengs, Académie d'homme de dos, tenant un bâton à gauche, 18<sup>e</sup> siècle. Crédit : Musée des Beaux-Arts de Dijon/François Jay.*



# Se laisser suprendre par L'ARC

**E**t si cette nouvelle saison était l'occasion de regarder le monde autrement ? De se laisser surprendre, émouvoir, questionner, rire et partager ? En 2026-2027, L'arc vous invite à vivre une aventure artistique ouverte à toutes et tous, où chaque rendez-vous devient une expérience.

Théâtre, danse, musique, cirque, expositions... La programmation se déploie comme une prairie à explorer. On y flâne au gré de ses envies, on y découvre des formes familières ou inattendues, des artistes d'ici et d'ailleurs, des univers singuliers qui éveillent la curiosité et nourrissent l'imaginaire. À chacun de tracer son parcours, de butiner d'un spectacle à l'autre, de s'accorder une pause, une surprise ou un grand frisson.

- Un voyage dans le monde et dans notre propre conscience sans effectuer la moindre distance
- Une immersion dans un célèbre ballet avec pointes d'humour et pointes tout court
- Une exposition à sérieusement savourer entre humour et dérision
- Une sélection d'estampes à découvrir chez nous et, si le cœur vous en dit, à rapporter chez vous.
- Un concert où le jazz et le rap transcendent le phrasé de grands stand-uppers américains
- Une causerie animale par deux scientifiques à vous ficher des crampes aux zygomatiques
- Un trip acrobatique, musical et tropical qui ne manque ni de sève ni de piquant
- Une expérience envoûtante autour de la photo qui permet de développer des notions de philo

Cette saison sera aussi marquée par des rendez-vous hors les murs. Les deux premières semaines de novembre, L'arc en Vadrouille poursuivra son itinérance dans les communes du territoire, avec des spectacles et des moments conviviaux au plus près des habitants. Puis, en mai, place à la première édition du Z Festival, un nouvel événement dédié à la danse qui réunira de nombreux partenaires à travers la Saône-et-Loire.

Rencontres avec les artistes, ateliers, visites, moments festifs et projets menés sur le territoire viendront prolonger les spectacles tout au long de l'année.

Que vous soyez amateur de théâtre, curieux de danse, passionné de musique ou simplement en quête d'une sortie qui sort de l'ordinaire, cette nouvelle saison vous réserve de belles surprises.

◆ [larcscenenationale.fr](http://larcscenenationale.fr)

## L'ARC

scène nationale  
Le Creusot

### SAISON 26-27

## EXPLORER OSER PARTAGER !



**Aterballetto • Julie Duclos • Héloïse Desrivières**  
**Éric Arnal-Burtschy • Ben Duke • Juliette Navis • Chassol**  
**El Nucleo • Noémi Boutin • Les Louanges**

**RÉSERVATIONS – ADHÉSIONS – INFORMATIONS**  
**03 85 55 13 11 – [billetterie@larcscenenationale.fr](mailto:billetterie@larcscenenationale.fr)**  
**[larcscenenationale.fr](http://larcscenenationale.fr)**



*Ci-dessus,  
Attractions.  
Crédit : Christophe  
Raynaud de Lage.*

*Ci-contre, Grand peur  
et misère du Ille Reich.  
Crédit : Simon  
Gosselin.*



## 3 M€

Le coût des travaux de l'Arc, un chantier prévu pour réduire de 40 % la consommation énergétique et baisser de 75 % les émissions de gaz à effet de serre.



# LIVRES DANS LA BOUCLE : une 11<sup>e</sup> édition pleine de surprises

Échanger, se divertir, découvrir ou redécouvrir la beauté et la force des mots, c'est ce que Livres dans la Boucle proposera cet automne à tous les amateurs des belles lettres.

**Livres** dans la Boucle fait partie de ces rendez-vous qui apportent à la fois une ouverture culturelle et une dynamique territoriale. Avec une programmation composée d'une centaine de rencontres, associant par ailleurs une trentaine de partenaires, c'est un événement phare à l'échelle de Grand Besançon Métropole. « Cette énergie collective fait le bonheur des festivaliers dont certains viennent de loin. Elle permet à notre agglomération de rayonner bien au-delà de ses frontières, à nos libraires, restaurateurs, hébergeurs, commerçants de bénéficier de retombées économiques », défend Ludovic Fagaut, président de Grand Besançon Métropole et Maire de la ville. La 11<sup>e</sup> édition de Livres dans la Boucle rassemblera du 18 au 20 septembre environ 170 auteurs dont une centaine d'auteurs de la rentrée littéraire, 25 auteurs-illustrateurs jeunesse, 20 auteurs-illustrateurs de bande dessinée et 35 auteurs édités en région. Plus de 30.000 visiteurs sont attendus ! La densité et la diversité de la programmation de Livres dans la Boucle placent le festival bisontin dans le top 10 des festivals littéraires nationaux. Porté par Grand Besançon Métropole, avec un budget 2026 de 552.000 €, soutenu par la ville de Besançon, la région BFC, la DRAC, La Sofia, le CNL, Le Crédit Agricole et SMCI, Livres dans la Boucle est l'un des événements phare du territoire, générant plus de 350.000 € de retombées économiques directes. Cette nouvelle édition témoignera d'un festival littéraire ouvert à toutes formes artistiques, associant dans cet objectif un maximum d'acteurs culturels bisontins : le conservatoire, le Nouveau Théâtre de Besançon, le Bastion, le cinéma Megarama, le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, la Maison Victor Hugo, La Comédie, Le Scénacle... Cette ouverture sera marquée par une présidence singulière, en la personnalité de Guillaume de Tonquedec. Pour la première fois dans l'histoire du festival, c'est un comédien (avant d'être un auteur à découvrir avec son livre *Ta mère et moi*) qui incarnera cette édition. Parmi les temps forts et les nouveautés 2026 : une soirée rythmée avec la chanteuse Olivia Ruiz, une lecture dans le noir avec Cécile Coulon, une masterclass « Comment s'invente une BD ? », ou encore des café-croissants intimes avec un auteur chez Café Ami, Café Aime et à la Brasserie Granvelle. Le principe : on s'inscrit, on s'attable sans chi-chi, on commande un café-croissant et on discute à bâton-rompu avec un des auteurs invités du festival... **F. C.**

◆ [livresdanslaboucle.fr](http://livresdanslaboucle.fr)

**Guillaume de Tonquedec sera le président de cette nouvelle saison de Livres dans la Boucle. Crédit : DR.**



besançon  
boosteur de  
bonheur

# LIVRES DANS LA BOUCLE

## 18, 19, 20 SEPT.

### 2026 • GRAND BESANÇON





#INONDATIONS

# URGENCE NÉPAL

Des milliers de victimes attendent notre aide après les inondations meurtrières qui ont frappé le pays. Chaque minute compte. Ensemble, donnons-leur une chance de survivre.

[hi.fr/urgence-nepal](https://hi.fr/urgence-nepal)



FAITES UN DON  
MAINTENANT !

  
**handicap  
international**



# Opinions

## Neuvième édition du Loto du patrimoine : les lauréats en BFC

La liste des projets départementaux pour la Bourgogne Franche-Comté de la Mission Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril portée par Stéphane Bern vient d'être dévoilée le 31 août. Voici en photo les huit lauréats



**SANATORIUM DE BERGESSERIN**  
Crédit : Communauté de communes du Clunisois



**PROJET D'OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE DU SITE DU CALVAIRE, À CHÂTEAU-CHINON**  
Crédit : Nicolas Dorval-Bory architectes



**CHAPELLE DU CHÂTEAU DE SERMANGE**  
Crédit : M. Tasse



**LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE CONSOLATION-MAISONNETTES**  
Crédit : Fondation du Val de Consolation



**ÉCURIES DU CHÂTEAU D'ANNÉOT**  
Crédit : D. Barbolat



**LA SYNAGOGUE DE DIJON**  
Crédit : Fondation du patrimoine



**ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE GIROMAGNY**  
Crédit : Commune de Giromagny



**DONJON MÉDIÉVAL D'ORICOURT**  
Crédit : MyPhotoAgency

### SÉCHERESSE : UN PLAN D'AIDE DE PLUS D'UN MILLIARD POUR LES AGRICULTEURS



Le regard de Faro



## NEWSLETTER

### ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

### Le billet PAR EMMANUELLE DE JESUS

#### La culture pousse en terrain... politique

**I**l n'aura échappé à personne que dans 220 jours à la louche, nous aurons un.e nouveau.elle président.e, (qui dans ce dernier cas si l'on en croit les sondages, sera - quoique, c'est pas sûr au vu des calendriers des appels, pourvoi en cassation etc etc - porteuse et c'est inédit sous la Ve pour un chef d'État français en exercice, d'un modèle de joaillerie issu des plus belles collections du ministère de la Justice). Une Le Pen, donc, à l'Élysée. Et là, privilège de l'âge, je me souviens des sanglots longs des violons du monde de la culture qui en 1995, lorsque Marignane, Toulon et Orange tombèrent dans l'escarcelle du FN de Le Pen Jean-Marie, montèrent des barricades pour protester contre l'arrivée de l'extrême-droite au pouvoir. Ça s'empoignait sévère dans les journaux mais d'un point de vue général, le FN, ancêtre du RN, et la culture, ne faisaient pas bon ménage.

Du temps et la Seine sont passés sous le pont Mirabeau. La culture fait les frais des restrictions budgétaires et en régions, les présidents deviennent directeurs artistiques et, via les subventions aux compagnies et lieux culturels, décident ce qui doit ou non être produit et donc susceptiblement vu par le public (spéciale dédicace au LR Laurent Wauquiez et à l'Horizon Christelle Morancès). Mais revenons à nos RN : pas plus tard qu'en juin dernier, on apprenait l'annulation de la pièce de théâtre *Passeport*, d'Alexis Michalik, par la municipalité Rassemblement national de Castres, au motif qu'elle donnait des forces de l'ordre et de la migration une image 1) négative et 2) angélique. Inutile de dire que sur les réseaux qui ont remplacé les journaux (où, au moins, on éliminait les insultes, les délits racistes et les fautes d'orthographe), les thuriféraires s'en sont donné à cœur joie : « *Le maire il fait se qui veut il vont commencer a nous casser les Bur...* » (par un gars qui se dit correspondant du journal local, c'est limite si on ne préfère pas l'IA dans ce cas) ai-je pu lire - avant de foncer chez mon ophtalmo, j'avais les yeux qui saignaient. Bon. Et après ? Ben rien. Ah si : la mairie PS de Lomme a ouvert son théâtre pour que la pièce soit jouée. Que nous apprend cette histoire ? Que la culture, loin d'être une variable d'ajustement des budgets ou une occasion de se faire briller le nombril entre gens qui pensent pareil, devrait être un arène où se frottent les idées, s'agrippent les consciences, où les esthétiques s'exposent et où l'humanité progresse vers autre chose qu'une guérilla géante. C'est en tous cas la conviction de Christine Martin, adjointe en charge de la Culture à Dijon, qui fait l'objet de notre portrait (lire page 24). C'est aussi la promesse de la saison 2026/2027 des scènes de la région. Alors nom de Zeus, sortez de chez vous, levez le nez de vos écrans, et allez les voir ces spectacles ! Au pire, ça ne vous plaira pas, au mieux vous allez adorer (et pshitt un coup de dopamine), sinon, vous allez vous ennuyer, mais vous ferez cela en communion avec d'autres spécimens humains (ça active les neurones miroirs, ça développe l'empathie), vous pourrez échanger, vous émouvoir ou vous agacer ensemble et, icing on the cake, sans me causer des pétéchies. Mon ophtalmo, le trou de la sécu (tout comme la Nation, et notre devise républicaine) vous diront merci. Pas convaincus ? Faisons un pari : d'ici à la Noël, comme disaient les anciens, au lieu de faire courir vos doigts sur des claviers éreintés ou d'utiliser les ophtalmos en regardant CNews, payez-vous un siège à l'opéra, au théâtre, au concert. Vous apprendrez en les vivant tous les bienfaits de l'art, ainsi qu'Horace (le poète) les avait synthétisés dans son traité *Ars Poetica*, également baptisé *Épître aux Pisons*. Et on en reparle en mars, sous le mot d'ordre : « Noël aux balcons, Pâques aux Pisons ». Rideau.



# le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr) du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.  
Seules les annonces présentes sur notre site [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### Procédure adaptée



#### Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Côte-d'Or

##### Avis d'appel public à la concurrence simplifié

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR : Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Côte-d'Or, 22D boulevard Winston Churchill, C.S. 16209 - 21062 DIJON CEDEX - Tél. : 03.80.11.26.00 - Mail : [marchespublics@sdis21.org](mailto:marchespublics@sdis21.org)

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.ternum-bfc.fr>  
OBJET DU MARCHÉ : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation et l'aménagement d'un bâtiment pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Côte-d'Or (SDIS 21).

TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée ouverte.  
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Vendredi 25 septembre 2026 à 12h00.

Les candidats intéressés peuvent consulter l'intégralité de l'avis d'appel public à la concurrence dans le BOAMP.

L'avis intégral et le dossier de consultation sont également consultables et/ou téléchargeables sur le site internet : <https://www.ternum-bfc.fr>

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 2026E18.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 03 septembre 2026.  
L2604511

### Adjudication



**Maître Claire GERBAY**  
Avocat  
15 bis Cours Général de Gaulle -  
21000 DIJON  
Tél. : 03.80.66.18.54

#### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**21 OCTOBRE 2026 à 10h30**

A l'audience du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de DIJON, Cité judiciaire, 13 boulevard Clémenceau

##### Sur la commune de ECHIGEY (21110)

7 rue du Faubourg, lieudit «Pré de l'église»

Cadastrés, ZA 83 d'une contenance de 10 ares et 18 centiares et ZA 84 d'une contenance de 10 ares et 33 centiares, soit une contenance totale de 20 ares et 51 centiares, 2/3 de la parcelle ZA n° 85 d'une contenance de 5 ares et 56 centiares, en nature de chemin d'accès ;

Une maison d'habitation de type préfabriquée composée d'une entrée, salle de bain, toilettes, 3 chambres, un salon séjour ainsi qu'une pièce supplémentaire avec son terrain environnant.

L'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de l'occupation des lieux.

**MISE A PRIX : 94.000 €**

LES ENCHERES NE PEUVENT ETRE PORTEES QUE PAR UN AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE DIJON.

VISITE : 29 septembre 2026 à 10h00.

Par la SELARL AD LITEM, commissaire de justice à DIJON.

A la requête : du COMPTABLE DES FINANCES PUBLIQUES DU POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DE DIJON, dont les bureaux sont situés 25 rue de la Bourdonnée à DIJON (21000) agissant sous l'autorité du Directeur des Finances publiques de Bourgogne Franche-Comté.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de DIJON uniquement le matin sur rendez-vous, au cabinet de Me Claire GERBAY ou sur le site internet <https://avoventes.fr> L2604371

## le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional

LE JOURNAL DU PALAIS  
S.A.S. au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon  
Société du groupe Legalnet

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON  
Tél. : 03.80.68.25.55 - Site internet : [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr)  
Bureaux ouverts du lundi au vendredi  
de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

**Principal associé** : Générale de Participations

**Président et directeur de la publication** :

S.A.S. Compagnie Mobilière de Gestion de Participations,  
représentée par Michel GUYOMARD

**Rédactrice en chef** : Emmanuelle DE JESUS

**Rédaction** : Frédéric CHEVALIER

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €  
Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres  
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)  
Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

**Service annonces légales** : [annoncelegale.jdp@legalnet.org](mailto:annoncelegale.jdp@legalnet.org)  
**Rédaction** : [redaction.jdp@legalnet.org](mailto:redaction.jdp@legalnet.org)

## le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,  
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...**

**Nos services sont à votre disposition pour  
traiter au mieux vos publications.**

**Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales  
par mail :**

[annoncelegale.jdp@legalnet.org](mailto:annoncelegale.jdp@legalnet.org)



Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

VENTE CESSION  
ATTRIBUTION D'APPORTS



**Maître Maéva FERRARA**  
Notaire  
5 A rue du Puits de Têt  
21160 MARSANNAY LA COTE

« CALAOM »  
Cession  
de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Maéva FERRARA, Notaire à MARSANNAY LA COTE (Côte-d'Or), 75 rue de Mazy, le 25 août 2026, enregistré au SPFE DIJON 1, le 28 août 2026, Dossier 2026 00035406 référence 2104P01 2026 N 02234, contenant cession par la Société dénommée CALAOM, dont le siège est à DIJON (21000) 23 avenue Victor Hugo, identifiée au SIREN sous le numéro 938384997 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON., au profit de la sa Société dénommée COMOB, dont le siège est à DIJON (21000) 5 rue de Mayence LBA Centres d'Affaires, identifiée au SIREN sous le numéro 981589146 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

D'un fonds de commerce de rénovation intérieure de l'habitat et installation de mobiliers d'intérieur ayant pour objectif l'adaptation du logement à la perte d'autonomie exploité à DIJON (21000) 23 avenue Victor Hugo, lui appartenant, ayant pour enseigne «CALAOM», et identifié sous le numéro SIRET 938 384 997.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE ET UN MILLE QUATRE CENTS EUROS (41 400,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour VINGT-CINQ MILLE EUROS (25 000,00 EUR), et au matériel pour SEIZE MILLE QUATRE CENTS EUROS (16 400,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.  
L2604495

CONSTITUTION  
DE SOCIETE



**SARL ETC**  
5 allée des Corvées - B.P. 30048  
21240 TALANT

JCL equipment

Par acte SSP du 27/08/2026 il a été constitué la société JCL equipment, société à responsabilité limitée, au capital de 2.000 €. SIÈGE SOCIAL : 34 Grande Rue - 21160 PERRIGNY LES DIJON. OBJET : Commerce de gros et au détail, neuf et d'occasion, de machines, équipements et engins pour l'extraction, la construction et le génie civil, commerce de gros et au détail de matériel de manutention et de levage, neuf et occasion, commerce de véhicules automobiles légers et véhicules lourds, neuf et d'occasion, apporteur d'affaires. DURÉE : 99 ans, gérant M. Jean-Christophe LEFOL, demeurant 34 Grande Rue - 21160 PERRIGNY LES DIJON. immatriculation au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.



LM ALLIANCE  
CONSTRUCTIONS  
METALLIQUES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 07/08/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme sociale : Société à responsabilité limitée  
Dénomination sociale : LMALLIANCE CONSTRUCTIONS METALLIQUES  
Siège social : 24 rue de Beire Le Fort, 21110 LABERGEMENT FOIGNEY  
Objet social : Les travaux de montage, d'assemblage, de pose, de démontage et d'entretien de structures métalliques de toute nature ;  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 5 000 euros  
Gérance : Monsieur Mansour SABIROV, demeurant 6 Impasse de la Combe 39100 DOLE  
Monsieur Labinot SHABANI, demeurant 24 rue de Beire le Fort 21110 LABERGEMENT FOIGNEY  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de dijon  
Pour avis - La Gérance  
L2604241

LA CAVE  
DE  
SEILLANS

Par ASSP en date du 05/08/2026, il a été constitué une SASU dénommée : LA CAVE DE SEILLANS. Siège social : 1 rue de montaigu 21510 Aignay-le-Duc. Capital : 2500 €. Objet social : La vente et le commerce en magasin de boissons alcoolisées (vente à des particuliers et entreprises).  
Président : Monsieur Etienne Touzot, demeurant 1 rue de montaigu 21510 Aignay-le-Duc élu pour une durée illimitée.  
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles.  
Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de DIJON.  
L2604243



POUR PLUS  
DE  
RAPIDITE,  
Envoyez-nous  
vos annonces  
par mail

annoncelegale.jdp  
@legalnet.org



**SCP PARRY-AVRIL & NEYRET**  
Notaires à BEAUNE (Côte d'Or)  
16 rue de Lorraine

DU TRIBOURG

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Anne-Gaël PARRY-AVRIL, Notaire à BEAUNE (21200), le 25/08/2026, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :  
DÉNOMINATION : DU TRIBOURG.  
FORME : Société à responsabilité limitée.  
SIÈGE SOCIAL : NUITS SAINT GEORGES (21700), 34 rue du Tribourg.  
OBJET : En France et à l'étranger, acquisition de biens immobiliers en vue de leur gestion par bail en meuble, meublé de tourisme, ou location nue.  
La souscription de tout emprunt comportant une garantie hypothécaire ou autre, en vue de la réalisation de l'objet social.  
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.  
En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.  
CAPITAL : 2.000,00 €.  
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation.  
APPORTS EN NUMÉAIRES : 2.000,00 €.  
GÉRANCE : M. Yvan DUFOULEUR, demeurant à NUITS SAINT GEORGES (21200), 34 rue du Tribourg, pour une durée illimitée.  
CESSION DE PARTS SOCIALES :  
1. CESSION PAR L'ASSOCIE UNIQUE : Les cessions ou transmissions sous quelque forme que ce soit des parts sociales possédées par l'associé unique sont libres.  
2°) CESSION EN CAS DE PLURALITE D'ASSOCIES  
DOMAINE DE L'AGREMENT : Toutes opérations, notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, donations, ayant pour but ou conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales, à l'exception de celles qui seraient visées à l'alinéa qui suit, sont soumis à l'agrément de la société.  
CESSIONS LIBRES : Les cessions entre associés sont libres.  
L'agrément est toutefois nécessaire si la revendication par le conjoint d'un associé est postérieure à l'apport ou à l'acquisition.  
IMMATRICULATION : R.C.S. de DIJON.  
Pour avis :  
Me PARRY-AVRIL, Notaire.  
L2604446

SCI 28 rue  
du Petit Chemin

Avis est donné de la constitution d'une société civile immobilière, par acte sous seing privé en date du 31 juillet 2026, ayant les caractéristiques suivantes : OBJET : propriété, administration de tous immeubles bâtis ou non bâtis, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de son objet ; DENOMINATION SOCIALE : SCI 28 rue du Petit Chemin ; SIEGE SOCIAL : 3 rue de la Riotte 21380 EPAGNY ; DUREE : 99 ans ; CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros (apports en numéraire) ; PARTS SOCIALES : Toute cession de parts est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire ; GERANTE : Sylvie CHALET demeurant 3 rue de la Riotte 21380 EPAGNY ; IMMATRICULATION : RCS DIJON.  
Pour avis  
L2604458

HUMULUS BEER  
SPA

Aux termes d'un ASSP en date du 15/06/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : HUMULUS BEER SPA  
Sigle : HBS  
Objet social : - un espace bien-être et détente uniquement le côté spa dans des bains à remous en bois, avec rajout de levure de bière malte et houblon ; avec vente et consommation maîtrisée de boissons alcoolisées ou non et planches alimentaires pour compléter le moment de partage. L'accent est mis sur l'utilisation et la mise en avant de nos produits locaux. Possibilité de venir seul (e), en couple, entre amis, pour des événements familiaux type anniversaire ou enterrement de vie de jeune fille ou de garçon avec privatisation du lieu.- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.  
Siège social : 8 RUE DE BELLEVUE, 21200 BEAUNE  
Capital : 1 500 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON  
Gérance : M<sup>me</sup> DAGUET BETTY 8 RUE DE BELLEVUE 21200 BEAUNE  
DAGUET BETTY  
L2604467



Vin et Hip Hop  
Société Par Actions Simplifiée  
au capital de 10 000 €  
Siège social :  
21 rue du Faubourg Bretonnière  
21200 BEAUNE

A BEAUNE en date du 31/08/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : Vin et Hip Hop  
Siège : 21 rue du Faubourg Bretonnière, 21200 BEAUNE  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
Capital : 10 000 euros  
Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger :  
- L'organisation d'évènements de toutes natures incluant notamment les événements ayant pour objet de lier la musique et le vin dans le domaine du Hip Hop, incluant toutes activités se rapportant au style Hip Hop et ses sous genres ;  
- La communication, la promotion et le merchandising liés aux événements,  
- Les prestations de conseil pour l'organisation d'évènements de toutes natures,  
- Toutes les prestations de services et activités en lien avec l'organisation des événements incluant notamment la recherche de partenaires, l'organisation de séjours, l'achat et la vente de vins et spiritueux...  
- Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : la SARL HAUTES-CÔTES dont le siège est 21 rue du Faubourg Bretonnière à BEAUNE (21200), 901 650 606 RCS DIJON représentée par Loïc LAMY et Milena BERMAN, cogérants.  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.  
POUR AVIS Le Président  
L2604469

IL PANUOZZO

Par acte SSP du 24/08/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :  
DÉNOMINATION : IL PANUOZZO.  
OBJET SOCIAL : Restauration traditionnelle, restauration rapide, brasserie, snack, salon de thé et café.  
SIÈGE SOCIAL : 26 boulevard de l'Université - 21000 DIJON.  
CAPITAL : 1.000 €.  
DURÉE : 99 ans.  
PRÉSIDENT : Monsieur Mohamed SALMI, demeurant 3 rue Ernest Lory à DIJON (21).  
Immatriculation au R.C.S. de DIJON.  
L2604497

KA-FOOD

Par acte SSP du 19/08/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :  
DÉNOMINATION : KA-FOOD.  
OBJET SOCIAL : Restauration rapide sur place et à emporter sans débit d'alcool.  
SIÈGE SOCIAL : 6 place Granville - 21000 DIJON.  
CAPITAL : 100 €.  
DURÉE : 99 ans.  
GÉRANCE : M. CISSE Sory Ibrahim, demeurant 6 place Granville - 21000 DIJON, M. DIALLO Mamadou Saliou, demeurant 14 rue Layla Zana - 93000 BOBIGNY et M. KONATE Amadou, demeurant 22 rue Champlouis - 91100 CORBEIL ESSONNES.  
Immatriculation au R.C.S. de DIJON.  
L2604498

SCI Place  
Albert Thomas

Par ASSP du 02/08/2026 il a été constitué une SCI dénommée : SCI Place Albert Thomas. SIÈGE SOCIAL : 1 rue Chevreul - 21310 BELLENEUVE. CAPITAL : 11.000 €. OBJET SOCIAL : L'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou autrement, la détention, l'administration, la restauration et/ou la construction de tous immeubles bâtis et/ou non bâtis, leur mise à disposition au bénéfice de tout ou partie des associés et/ou leur mise en location. GÉRANCE : Monsieur Valentin AGNOLI, demeurant 1 avenue Schuman - 67380 LINGOLSHEIM, Monsieur Raphaël Lahaye, demeurant 20 rue d'Arçon - 21310 BELLENEUVE. CLAUSE D'AGREMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. DURÉE : 99 ans  
Immatriculation au R.C.S. de DIJON.  
L2604235

MODIFICATION  
DE STATUTS

SCI LES PAQUIERS  
Société Civile Immobilière  
Au capital de : 2.327.622,00 euros  
Siège social :  
Zac des Cerisières  
rue Maurice Chantin  
21200 BEAUNE  
101 111 193 RCS de DIJON

Aux termes d'un acte reçu par Maître Antoine RODRIGUE, Notaire à BEAUNE (21200) en date du 29 avril 2026, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 2.327.622,00 € à 2.656.141,00 €.  
Mention sera faite au RCS de DIJON.  
Pour avis, La gérance.  
L2604304

SOJUST  
Transfert de siège

SOJUST - Société civile immobilière - au capital de 304,90 euros - Siège social : 3 Rue de la Broche, 21800 QUETIGNY 389 237 520 RCS DIJON : AGE du 24/07/2026 transfert de siège au 10 Rue de Pichanges 21490 FLACEY, à compter de ce jour & modifications des Statuts.  
L2604360

DOMA  
BOURGOGNE  
Société par actions simplifiée  
en cours de transformation en société  
à responsabilité limitée  
au capital de 30 000 euros  
Siège social : 15 Place Grangier 21000  
DIJON  
911 000 255 RCS DIJON

Par décision du 20 août 2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée unipersonnelle à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.  
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.  
Le capital social reste fixé à la somme de 30 000 euros, divisé en 3 000 parts sociales de 10 euros chacune.  
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :  
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :  
Président : Monsieur Jessy IBARA, né à CHENOVE (21) le 02 janvier 1991, de nationalité française, demeurant 17 Rue du Murot 21110 LONGECOURT EN PLAINE  
Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée unipersonnelle, la Société est gérée par Monsieur Jessy IBARA.  
L2604300

VIEWLINK  
Société par actions simplifiée  
au capital de 4.900 Euros  
Siège social :  
15 Boulevard de Brosse  
21000 DIJON  
841 090 871 R.C.S. ROANNE

Aux termes d'une délibération en date du 31/07/2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée VIEWLINK a décidé de transférer le siège social du 27 rue Lucien Langénieux - 42300 ROANNE au 15 boulevard de Brosse - 21000 DIJON à compter du 01/08/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts comme suit :  
ANCIENNE MENTION : 27 rue Lucien Langénieux - 42300 ROANNE.  
NOUVELLE MENTION : 15 boulevard de Brosse - 21000 DIJON.  
La société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROANNE sous le numéro 841 090 871 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.  
Président : Monsieur Stéphane ROC, demeurant 9 rue en Paillery - 21850 SAINT APOLLINAIRE.  
Pour avis : La présidente.  
L2604362



SARL EMMANUEL  
PION  
au capital de 50.000 Euros  
7 Bis rue des Ecoreuils  
21200 BEAUNE  
RCS DIJON 505 199 133

Modification objet social

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés réunie le 21/07/2026 a décidé de substituer, à compter du même jour, l'objet social des statuts suivant : «négoce et vente de tous produits dans le domaine vitivinicole en qualité d'agent commercial au nom et pour le compte des tous mandants» par : «négoce et vente de tous produits dans le domaine vitivinicole», et en conséquence de modifier l'article «2 - OBJET» des statuts. Dépôts légaux effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.  
La gérance.  
L2604440



Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

FIDAL  
AVOCATS

Marbotte Plaza  
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

SOCIETE DE  
DISTRIBUTION DU  
VERRE « SODIVER »

SAS au capital de 2 006 760 euros  
Siège social : 26 Rue de Mayence,  
21000 DIJON  
016 550 857 RCS DIJON

Conseil de surveillance

Aux termes de l'assemblée générale du 30/12/2025 M<sup>me</sup> Véronique CHARMOILLE demeurant 6 Impasse du Clos Saint Georges, 21490 BRETIGNY a été nommée membre du conseil de surveillance en remplacement de M<sup>me</sup> Marége VINET, démissionnaire.  
L2604428

SCI JOYAL

Société Civile Immobilière  
Au capital de 1 000 €  
Siège social :  
20 Grande Rue  
21190 PULIGNY MONTACHET  
RCS DIJON N° 849 076 633

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2026, la collectivité des associés a décidé et réalisé :  
- une augmentation du capital social de 3 000 euros ce qui entraîne la publication des modifications suivantes des statuts :

CAPITAL SOCIAL Par suite des apports qui précèdent, ainsi que suite à une augmentation de capital en date du 1<sup>er</sup> juillet 2026, le capital social s'élève à Quatre Mille euros. Il est divisé en quatre cents parts sociales de Dix euros chacune, numérotées de 1 à 400  
Ces parts sont attribués aux associés comme suit A Madame Alexandra PASCAL CINQUANTE parts, numérotées de 1 à 50, Ci : 50 Parts

A Monsieur Yann PASCAL CINQUANTE parts, numérotées de 51 à 100, Ci : 50 Parts A Monsieur Joseph PASCAL CINQUANTE parts, numérotées de 101 à 400, Ci : 300 Parts

TOTAL égal au nombre de parts composant le capital social, QUATRE CENT parts : 400 Parts.

- une adjonction à l'objet social ce qui entraîne la publication des modifications suivantes des statuts :

OBJET SOCIAL : Elle a pour objet : La viticulture. Le reste de l'article reste inchangé

La gérance.

L2604475

DES ABEILLES

DES ABEILLES, SCI au capital de 100 €, siège social : 2 rue Edme Bergeret - 21700 NUITS SAINT GEORGES, 894 608 595 R.C.S. DIJON. Aux termes d'une décision en date du 01/08/2026, l'AG Ordinaire a décidé de transférer le siège social de la société de 2 rue Edme Bergeret - 21700 NUITS SAINT GEORGES à 6 rue de Charmois - 21700 NUITS SAINT GEORGES à compter du 31/08/2026, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Mention en sera faite au R.C.S. de DIJON.  
L2604431

ANOCOM  
PRESCRIPTION

Société à responsabilité limitée  
au capital de 25 000 euros  
Siège social :  
4 Rue de L'église  
21700 VILLEBICHOT  
RCS DIJON 451 394 704

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 août 2026, Madame BARNOUD Charlotte-Valentine, demeurant 69 Rue Berbisey 21000 DIJON, a été nommée co-gérante avec effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026.

Mention sera faite au RCS de Dijon

Pour avis,

L2604437

GROUPE  
etc

SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048  
21240 TALANT

EARL SEGUIN  
PHILIPPE

Exploitation agricole  
à responsabilité limitée  
au capital de 57.000 €uros  
Siège social :  
3 rue Notre Dame  
21640 FLAGEY ECHEZEAUX  
R.C.S. Dijon 838 657 351

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 31/07/2026 l'exploitation agricole à responsabilité limitée a été transformée en société civile d'exploitation viticole à compter du 31/07/2026, entraînant la publication des mentions suivantes :  
FORME : ANCIENNE MENTION : l'Exploitation agricole à responsabilité limitée. NOUVELLE MENTION : Société civile d'exploitation viticole.  
CAPITAL : 57.000 € (inchangé).  
ADMINISTRATION : ANCIENNE MENTION : GÉRANTE : Madame Carole SEGUIN épouse COLLARDOT.  
NOUVELLE MENTION : GÉRANTE : Madame Carole SEGUIN épouse COLLARDOT, demeurant 3 rue Notre Dame - 21640 FLAGEY ECHEZEAUX.  
OBJET : Inchangé.  
DÉNOMINATION SOCIALE : DOMAINE SEGUIN PHILIPPE.  
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2604364

HOLDING RDL

Société à responsabilité limitée  
unipersonnelle  
au capital de 82.600 €uros  
Siège social :  
78 rue des 4 frères Guillon  
54700 MAIDIERES  
994 987 592 R.C.S. Nancy

Par décision du 28/08/2026, l'associé unique a transféré le siège social au 2A Grande rue à MAVILLY MANDELOT (21190) à compter du 10 avril 2026, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La société, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON. GÉRANCE : Alexandre RONDEL, demeurant 2A Grande rue à MAVILLY MANDELOT (21190).  
L2604453

H2O FUITE

Société par actions simplifiée  
au capital de 10.000 €uros  
Siège social :  
78 rue des 4 freres Guillon  
54700 MAIDIERES  
953 608 247 R.C.S. Nancy

Par décision du 28/08/2026, l'associé unique a transféré le siège social au 2A Grande rue à MAVILLY MANDELOT (21190) à compter du 10 avril 2026, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La société, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

PRÉSIDENT : HOLDING RDL, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 82.600 € sise 2A Grande rue à MAVILLY MANDELOT (21190) représentée par son gérant Alexandre RONDEL.  
L2604457

PAPAWAL

SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 6 RUE DU PRE  
RONDOT  
21850 SAINT APOLLINAIRE  
RCS de DIJON n°928 319 805

Transfert de siege

En date du 01/09/2026, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 24 RUE DES CHAMPS, 21310 OISILLY à compter du 01/09/2026.

Mention : RCS de DIJON

DAVID BRENOT

L2604473

PBVPE

Société par actions simplifiée  
au capital de 20.000 €uros  
Siège social :  
10 avenue Gustave Eiffel  
21000 DIJON  
R.C.S. Dijon 830 619 045

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> juillet 2026, Madame Virginie VALENTIN, demeurant 3 C rue Jules et Julien Maître - 71350 SAINT LOUP GEANGES, a été révoquée de son mandat de directeur général, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2604481

eca

CD²L

Société par actions simplifiée  
au capital de 2.000 €uros  
porté à 1.200 €uros  
Siège social :  
7 rue du Bourgarain  
21130 VILLERS LES POTS  
790 833 214 R.C.S. Dijon

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 31 mai 2026 a décidé de réduire le capital social de 800 € pour le ramener de 2.000 € à 1.200 € par voie de rachat et d'annulation de 80 actions. Le président a constaté en date du 31 août 2026 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 8 CAPITAL SOCIAL ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à deux mille euros (2.000 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à mille deux cent euros (1.200 €)

Pour avis : Le président.

L2604485

In Extenso  
ENTREPRENEZ L'AVENIR.

SCI PL2C

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS  
SIEGE SOCIAL :  
4 ALLEE DES CHENES  
21240 TALANT  
753 704 659 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 01/04/2026, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M<sup>me</sup> Céline LE MENTEC de ses fonctions de gérante à compter du jour où la cession de parts sociales sera opposable à la Société, soit le 05/06/2026, et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis la Gérance

L2604500

LEGi Société  
d'avocats  
CONSEILS

LEGI CONSEILS  
BOURGOGNE  
Cabinet d'Avocats  
21 avenue Albert Camus  
21000 DIJON

NICOLAS RION

Société civile  
au capital de 1.154.584 €uros  
Siège social :  
51 bis grande rue - 21700 QUINCEY  
922 013 222 R.C.S. Dijon

ASSP 3/08/2026 : Augmentation de capital de 654.084 €. ANCIEN CAPITAL : 500.500 €. NOUVEAU CAPITAL : 1.154.584 €. R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2604502

PROJET D'APPORT

PARTIEL D'ACTIFS

LEGi Société  
d'avocats  
CONSEILS

LEGI CONSEILS  
BOURGOGNE  
Cabinet d'Avocats  
21 avenue Albert Camus  
21000 DIJON

REVAL PLASTIQUE

Société par actions simplifiée  
au capital de 3.902,70 €uros  
Siège social : ZAC de Bocanon  
21310 MIREBEAU SUR BEZE  
401 163 654 R.C.S. Dijon

REVAL

PLASTIQUES

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 €uros  
Siège social : ZAC de Bocanon  
21310 MIREBEAU SUR BEZE  
993 087 006 R.C.S. Dijon

Avis d'apport partiel  
d'actif

1. Suivant ASSP du 29/05/2026, REVAL PLASTIQUE et REVAL PLASTIQUES ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société REVAL PLASTIQUE a fait apport à la société REVAL PLASTIQUES de sa branche complète et autonome d'activité de traitement, négoce et recyclage de matières plastiques, évaluée à 1.159.033 €, moyennant la prise en charge par la société REVAL PLASTIQUE, sans solidarité avec la société REVAL PLASTIQUE, du passif correspondant, évalué à 610.033 €. L'actif net apporté s'élève donc à 549.000 €.

2. Le 31/08/2026 les associés des sociétés REVAL PLASTIQUE (apporteuse) et REVAL PLASTIQUES (bénéficiaire), ont : 1. Approuvé le projet, conclu en date du 29/05/2026, de traité d'apport partiel d'actifs de la société apporteuse REVAL PLASTIQUE à la société bénéficiaire REVAL PLASTIQUES, apport rémunéré par une augmentation de capital globale de la société bénéficiaire REVAL PLASTIQUES de 549.000 € pour le porter à 550.000 € par création de 54.900 actions nouvelles de 10 € de nominal chacune (Ancien capital : 1.000 €. Nouveau capital : 550.000 €). Il n'a été émis aucune prime d'apport. Les articles 6 Apports' et 7 Capital' des statuts ont été modifiés en conséquence. 2. Constaté la réalisation définitive de l'apport partiel d'actifs le 31/08/2026 avec entrée en jouissance le 01/09/2026 et un effet rétroactif comptablement et fiscalement au 01/12/2025.

Pour avis.

L2604496

POURSUITE D'ACTIVITE

JARDIN DESIGN

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 €uros  
Siège social :  
8 rue de la Tour  
21610 ST SEINE SUR VINGEANNE  
R.C.S. Dijon 903 706 984

Aux termes d'une décision en date du 27/10/2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.

L2603315

GROUPE  
etc

SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048  
21240 TALANT

WOZNIAK

Société par actions simplifiée  
au capital de 28 449.54 euros  
Siège social :  
Route de Dijon  
21140 SEMUR EN AUXOIS  
RCS DIJON 840 054 092

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 08/04/2026, l'associé unique, statuant conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis, le Président

L2604378

LEGi Société  
d'avocats  
CONSEILS

LEGI CONSEILS  
BOURGOGNE  
Cabinet d'Avocats  
21 avenue Albert Camus  
21000 DIJON

75VDP DANIELA  
PARIS

Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 €uros  
Siège social :  
5 rue Jacques de Saulx  
21640 GILLY LES CITEAUX  
901 950 246 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La présidente.

L2604454

DISSOLUTION

DE SOCIETE

PASSION FLORALE

S.A.R.L. au capital de 2 400,00 Euros  
En cours de liquidation  
Siège social : 1, Avenue des Droits de l'Homme et du Citoyen  
21300 CHENOVE  
R.C.S. : DIJON 810 948 794

Avis de dissolution  
anticipée

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25/06/2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 25/06/2026 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidatrice, Madame Renée NABEYRAT, demeurant 6 Rue des Murgers 21300 CHENÔVE, Gérante de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1 Avenue des Droits de l'Homme et du Citoyen 21300 CHENÔVE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis,

L2604247

In Extenso  
ENTREPRENEZ L'AVENIR.

SCI MOLIERE

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision unanime en date du 31/07/2026, les associés de la SCI MOLIERE, au capital de 10.000 € ayant son siège social 10 rue Molière - 21120 IS SUR TILLE et immatriculée au R.C.S. DIJON n° 533 459 038, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Ils ont nommé comme liquidateur M. Laurent CAMPIONI, demeurant 10 rue Molière - 21120 IS SUR TILLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le mandat de gérance de M<sup>me</sup> Sylvie CAMPIONI prend fin à compter du 31/07/2026. Le siège de la liquidation est fixé 10 rue Molière - 21120 IS SUR TILLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Le liquidateur .

L2604452

In Extenso  
ENTREPRENEZ L'AVENIR.

SCI TOCCASANA

Avis de dissolution

Les associés de la SCI TOCCASANA, au capital de 200 € ayant son siège social 10 rue Molière - 21120 IS SUR TILLE et immatriculée au R.C.S. DIJON n° 513 860 221, réunis en AGE le 31/07/2026, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Ils ont nommé comme liquidateur M<sup>me</sup> Sylvie CAMPIONI, demeurant 10 rue Molière - 21120 IS SUR TILLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 10 rue Molière - 21120 IS SUR TILLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Le liquidateur.

L2604455

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SAVOIR FRENCH

Société par actions simplifiée  
en liquidation  
Au capital de 1 500 euros  
Siège social : 1 Rue de Lugny  
21290 LEUGLAY  
793279811 RCS DIJON

Avis  
de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2026, l'Associée Unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Françoise NAUDET, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation au 30 juin 2026.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

L2604023



Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

**BOUCHERIE ZLATAN**

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1000 euros  
Siège social :  
8 RUE CHARLES DULLIN  
21240 TALANT  
R.C.S DIJON 984 877 738

Suivant délibération en date du 01/09/2026 à Dijon, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/04/2026.  
Radiation au RCS de Dijon L2604490

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



**SCP PARRY-AVRIL & NEYRET**  
Notaires à BEAUNE (Côte d'Or)  
16 rue de Lorraine

**EPOUX MALDANT**

Suivant acte reçu par Maître Aude NEYRET, notaire associé à BEAUNE (Côte-d'Or), 16, rue de Lorraine, soussignée, CRPCEN 21030, le 31 août 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale en usufruit au survivant et clause de préciput portant sur la résidence principale.  
Entre Monsieur Jean-Pierre Gaston Ernest MALDANT, viticulteur retraité, et Madame Chantal Cécile Marthe NICOLET, viticultrice retraitée, demeurant ensemble à LADOIX SERRIGNY (21550) 36 route de Beaune Cidex 29 bis.  
Monsieur est né à LADOIX SERRIGNY (21550) le 10 juin 1948, Madame est née à RUFFEY LES BEAUNE (21200) le 12 janvier 1957.  
Mariés à la mairie de RUFFEY LES BEAUNE (21200) le 30 août 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.  
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.  
Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.  
Résidents au sens de la réglementation fiscale.  
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.  
Pour insertion Le notaire.  
L2604459



**ODAS NOTAIRES**  
37 Rue Louis de Broglie  
BP 37 371- 21073 DIJON CEDEX

**EPOUX BLIN**

Insertion changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Laura VAZQUEZ, Notaire associé à DIJON (21000), CRPCEN 21026, le 2 septembre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre M. Eric Paul Henri BLIN et Mme Anne-Marie Paule Marcelle ISSARD, dmt à BELLEFOND (21490) 42 rue Saint Vincent. Mariés à BELLEFOND (21490) le 7 juillet 2001 sans contrat.  
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.  
Pour insertion : Me Laura VAZQUEZ.  
L2604512

**CREANCES SALARIALES**

Avis de dépôt des relevés de créances salariales

**TRANS BANSHEE SARL**

La livraison de marchandises de moins de 3.5 tonnes - 28 B rue d'Ouges 21600 LONGVIC - SIREN 908 434 699.  
Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON le 02/09/2026.  
Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du code commerce.  
Jean-Joachim BISSIEUX,  
Liquidateur  
en date de ce jour  
L2604492

**Avis de dépôt des relevés de créances salariales**

**ZHEN YAN SAS**

restauration asiatique sur place et à emporter - 1 avenue de Bourgogne 21800 QUETIGNY - SIREN 799 147 467  
Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON le 15/06/2026.  
Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du code commerce.  
Jean-Joachim BISSIEUX,  
Liquidateur  
en date de ce jour  
L2604504

**Avis de dépôt des relevés de créances salariales**

**ROMAFOOD SAS**

Restaurant, pizzeria, vente à emporter. 10 rue Léon Bourgeois - 21850 SAINT APOLLINAIRE, SIREN 803 219 906.  
Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON le 10/08/2026.  
Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du Code commerce.  
Jean-Joachim BISSIEUX,  
Liquidateur,  
en date de ce jour  
L2604505

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON

Jugement du 25 août 2026

**BOUZAIR Christophe**, 38 cours Fleury, 21000 Dijon, RM 792 180 754. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 25 Janvier 2025 , désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. L2604385

**SAS FIT'FOOD**, 147 Rue d'Auxonne, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 848 405 775. Restauration de type rapide. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 5 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. L2604386

**SARL TOLOGO**, 80 Rue du Moulin Thibel, 21410 Gissey-sur-Ouche, RCS Greffe de Dijon 798 369 435. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. L2604420

**SARL FAMILY PIZZ'S**, 86 Rue du Faubourg Saint-Nicolas, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 837 727 205. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. L2604423

**SARL CYNDIE SEGALEN**, 16 Place de la République, 21700 Nuits-Saint-Georges, RCS Greffe de Dijon 908 645 427. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. L2604424

**SARL L'APPEL DE LA FOURCHETTE**, 30 Rue de la Libération, 21540 Sombernon, RCS Greffe de Dijon 952 579 498. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. L2604425

**SARL BOURGOGNE HYGIENE SERVICES**, 12 Rue du Château, 21121 Étaules, RCS Greffe de Dijon 751 627 464. Désinfection, désinsectisation, dératisation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. L2604426

**SARL BETTERAVE**, 4 Rue Berbisey, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 884 620 873. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. L2604427

Jugement du 26 août 2026

**SARL GEONOVATION**, 18 Rue Colbert, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 453 845 539. Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ANS nommé Commissaire à l'exécution du plan SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. L2604384

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 25 août 2026

**Monsieur Jean-Bernard CONRY (EI)**, 79 venue Victor Hugo, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 400 714 481. Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 26 Juin 2026, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2604389

**SARL KADORR GROUP**, Impasse des Promenades, 21130 Athée, RCS Greffe de Dijon 978 028 637. Autres travaux d'installation n.c.a. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Juillet 2025, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2604415

**SARL ODESSA AUTO**, 4 Route Départementale 905, 21130 Villers -les-Pots, RCS Greffe de Dijon 927 566 737. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Août 2025, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2604416

**SAS Captive Studio**, 17 Place Bossuet, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 917 761 348. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 07 Août 2026, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2604417

**SARL CYLIENA MAROQUINERIE**, 1 BIS Rue Deroque, 21170 Franxault, RCS Greffe de Dijon 939 170 130. Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Juillet 2026, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2604418

**SAS MASTER KLEAN SERVICES**, 71 Rue de la Maurienne, 21110 Genlis, RCS Greffe de Dijon 830 323 705. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Juillet 2026, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2604419

**SARL DELICES D'ORIENT**, 5B Rue du Faubourg Saint-Jacques, 21000 Beaune, RCS Greffe de Dijon 929 718 351. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 24 Février 2025, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2604421

**SAS ABYSSINIA**, 2 Rue Andre Malraux, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 941 141 459. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Mars 2026, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2604422

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 25 août 2026

**SAS CYCLES LAPIERRE**, Rue Edmond Voisenet, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 016 650 996. Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 04 Août 2026 , désignant administrateurs SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon et SCP ABITBOL-ROUSSELET représentée par Me Frédéric ABITBOL et Me Joanna ROUSSELET 38, avenue Hoche - 75008 Paris 08 avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataires judiciaires SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon et SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2604387

**Madame Agnès HAVARD (EI)**, 4 impasse de la Cassine, 21250 Pagny-le-Château. Transports de voyageurs par taxis. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 30 Juin 2026 , désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2604388

**SARL ILANA BEAUTY**, 3 Avenue de Bourgogne, Centre Commercial Grand Quetigny, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 931 311 476. Soins de beauté. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 03 Avril 2026 , désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2604409

**SAS EMS 21800**, 4 Boulevard du Grand Marché, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 928 734 011. Activités des centres de culture physique. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Mars 2026 , désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2604410

**SAS LE CHARRETON**, 12 Parvis de l'Unesco, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 911 653 061. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 28 Juillet 2026 , désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2604411

**SAS LA PLANCHE**, 12 Parvis de l'Unesco, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 911 518 397. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 28 Juillet 2026 , désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2604412

**SAS LA CUISINE EXPERIENTIELLE**, 12 Parvis de L'Unesco, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 911 044 345. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 28 Juillet 2026 , désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2604413

**SAS LE VILLAGE DE LA CITE**, 12 Parvis de L'Unesco, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 909 726 127. Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 28 Juillet 2026 , désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2604414

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 25 août 2026

**SARL LE PETIT ROYAUME**, Galerie Marchande, Centre Commercial Géant Casino, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 398 849 745. Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604390

**SAS ELLYPSE**, 4 Place Darcy, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 889 445 193. Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604391

**SARL VISA INTER SERVICES DIJON**, 23 Rue de la Rente Sainte-Bénigne, Bât 14 Lgt 18, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 911 056 448. Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604392

**SARL Y L FUNERAIRE**, 183 Rue d'Auxonne, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 513 303 545. Services funéraires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604393



Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne

**SAS LE CERCLE DES GRANDS VINS ET SPIRITUEUX MILLESIMES**, 16 Place Carnot, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 840 729 156. Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604394

**SAS WEBDRONE**, 52 Avenue Françoise Giroud, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 534 093 349. Programmation informatique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604395

**SARL GOMES**, 1 Impasse du Buisson Rond, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 927 515 346. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604396

**SARL LUX'N CAR (SARL)**, 33 route Départementale 157, 88510 Eloyes, RCS Greffe de Dijon 881 353 189. Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604397

**SAS Le cavalier**, 33 Rue D Abrantes, 21500 Montbard, RCS Greffe de Dijon 890 541 006. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604398

**SARL LPA**, 4 Rue Neuve Dauphine, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 753 605 237. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604399

**SARL GENEVIEVE LE MAUT**, 74 Boulevard de Troyes, 21240 Talant, RCS Greffe de Dijon 478 966 526. Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604400

**SARL DMN DISTRALIM**, 6 Rue du 19 Mars 1962, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 853 802 031. Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604401

**SARL AU VIDE GRENIER CHEVIGNOIS**, 20 Rue des Montrachets, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 982 588 865. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604402

**SAS OWN'LY CAKE**, 2 Rue Claude Basire, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 911 253 797. Pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604403

**SARL ART JUNA**, 29 Rue Monge, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 751 408 584. Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604404

**SARL CAMOS BE HAIR**, 2 Avenue Raymond Poincaré, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 918 095 191. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604405

**SARL Epicurieuse**, 22 Rue Piron, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 928 842 186. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604406

**SARL AF SERVICES**, 12 Rue du Château, 21121 Étaules, RCS Greffe de Dijon 824 542 187. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604407

**SAS SB ASSOCIE**, 53 Rue Guillaume Tell 21000 Dijon, 49 Rue Guillaume Tell, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 938 375 029. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2604408

**TRIBUNAUX DE COMMERCE EXTÉRIEUR**

**EURODIF**  
8 rue du Sentier - 75002 PARIS 2E ARRONDISSEMENT, R.C.S. PARIS : 408 772 101. Etablissement secondaire à DIJON : 408 772 101 - 2004 B 390. Activité : Commerce de détail d'habillement et de textiles, équipement de la personne et de la maison.  
Jugement du tribunal des activités économiques de Paris en date du 11/05/2026 arrêtant le plan de cession de l'entreprise au profit de la société AA INVESTMENTS (hk) limited. L2604436

**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

**EURODIF**  
8, Rue du Sentier - 75002 Paris 2<sup>e</sup> Arrondissement. RCS PARIS : 408 772 101. Etablissement secondaire à DIJON : 408 772 101 - 2004 B 390. ACTIVITE : Commerce de détail d'habillement et de textiles, équipement de la personne et de la maison.  
Jugement du tribunal des activités économiques de Paris en date du 11/05/2026 prononce la Liquidation judiciaire, désigne liquidateurs judiciaires la SCP BTSG en la personne de Me Stéphane GORRIAS et la SELARL ASTEREN en la personne de Me Julia RUTH, maintient administrateurs judiciaires la SELARL AJRS en la personne de Me Catherine POLI et la SELARL BCM en la personne de Me Eric BAULAND. L2604435

Yonne

**MODIFICATION DE STATUTS**

**LDS GROUPE**

**CONSTRUIRE POUR COMPRENDRE**  
Société par actions simplifiée au capital de 830 000 euros  
Siège social :  
D 955, 89520 TREIGNY  
PERREUSE STE COLOMBE  
799 857 743 RCS AUXERRE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 15 juin 2026, il résulte que la société SARL AUDIT ET CONSEIL SENS, domiciliée Sise Espace Cristal, 6 Rue de la Gaillarde 89100 SAINT CLEMENT, Commissaire aux Comptes titulaire, a été renouvelé dans son mandat pour six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031 ; il n'y a pas lieu de remplacer SARL CABINET MORIZE AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant.  
Pour avis La Présidente L2604466

**LEGI CONSEILS** Société d'avocats

**LEGI CONSEILS BOURGOGNE**  
Cabinet d'Avocats  
21 avenue Albert Camus  
21000 DIJON

**AD LIBITUM**  
SAS au capital de 116 380 euros  
Siège social : 18 rue des Cloux, 89270 VERMENTON  
892 194 507 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 20.05.2026, l'associée unique de la SAS AD LIBITUM, a décidé de transférer le siège social du 4 rue de la Sablière 70150 ETUZ au 18 rue des Cloux, 89270 VERMENTON à compter du 20 mai 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VESOUL sous le numéro 892 194 507 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.  
Présidente : La société CMV, Société civile au capital de 6 309 780 euros, dont le siège social est 18 rue des Cloux, 89270 VERMENTON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 922 630 058 RCS AUXERRE, représentée par son gérant en exercice.  
La Présidente  
L2604484

**SCEA Château de la Resle**  
SCEA au capital de 800.000 Euros  
Siège social :  
Lieu dit «La Resle»  
89230 MONTIGNY LA RESLE  
927 806 174 R.C.S. Auxerre

Aux termes de décisions en date du 31 août 2026, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale qui est devenue «SCEA Ferme de la Resle» et de mettre à jour les statuts en conséquence.  
Inscription modificative au R.C.S. d'AUXERRE.  
Pour avis : La gérance.  
L2604494

**RÉDACTION**  
**CHEVALIER Frédéric**  
**DEJESUS Emmanuelle**  
**03.80.68.23.67**  
redaction.jdp@legalnet.org

**FUSION**

**Groupe Prieur**  
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

**S.A.R.L. DE LA GAUFFINERIE**  
Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 Euros  
Porté à 250 000 Euros  
Par l'effet de la fusion visée ci-après  
Siège social :  
4 rue des Chenevières  
89300 CHAMVRES  
R.C.S. 518 994 058 Sens

**Avis de fusion et d'augmentation de capital**

Aux termes d'un procès-verbal en date du 12 février 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société S.A.R.L. DE LA GAUFFINERIE a :  
- Approuvé le projet de fusion établi par acte sous signature privée en date du 13 février 2025, aux termes duquel la société SCI DU 6 RUE ROBERT PETIT, société à responsabilité limitée au capital de 30.489,80 €, dont le siège social est 4 rue des Chenevières - 89300 CHAMVRES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 404 753 782 R.C.S. SENS, a fait apport, à titre de fusion, à la société S.A.R.L. DE LA GAUFFINERIE de la totalité de son actif évalué à 776.338,00 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 21.643,00 €, la valeur nette des apports s'étant donc élevée à 797.981,00 € ;  
- Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 200.000,00 € pour le porter de 50.000 € à 250.000 €, par la création de 4.000 parts nouvelles de 50 € chacune, entièrement libérées, et attribuées aux associés.  
La prime de fusion s'élève globalement à 397.981,00 €.  
La fusion est devenue définitive le 12 février 2025 ainsi qu'il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société SCI DU 6 RUE ROBERT PETIT en date du 12 février 2025 et du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société S.A.R.L. DE LA GAUFFINERIE en date du 12 février 2025, la société SCI DU 6 RUE ROBERT PETIT se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion.  
Les articles 7 et 8 des statuts relatifs aux apports, au capital social et aux parts sociales ont été modifiés, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :  
**ARTICLE 7 - APPORTS**  
Apport en numéraire : Les soussignés font apport à la société, savoir :  
- Monsieur Jérôme BERTRAND apporte à la société la somme de quarante cinq mille euros, ci 45.000 € ;  
- Monsieur Daniel BERTRAND apporte à la société la somme de cinq mille euros, 5.000 €.  
Lesdits apports correspondent à 1.000 parts sociales de 50 €, souscrites en totalité et entièrement libérées.  
La somme de 50.000 € a été déposée, dès avant ce jour, au crédit d'un compte

ouvert au nom de la société en formation ainsi que l'atteste le Certificat du dépositaire établi par la Banque Populaire de Bourgogne, 16 Quai Ragobert - 89300 JOIGNY, ainsi que l'atteste un Certificat de ladite banque en date du 23/10/2009.  
Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 février 2025, le capital social a été augmenté d'une somme de 200.000 € du fait de la réalisation de l'opération de fusion.  
**ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL**  
Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille Euros (250.000 €).  
Il est divisé en 5.000 parts sociales de 50 € chacune, entièrement souscrites et libérées dans les conditions exposées ci-dessus.  
Les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :  
- Madame Marie-Paule BERTRAND à concurrence de :  
100 parts portant les n° 1 à 100 en usufruit ;  
4.000 parts portant les n° 1.000 à 5.000 en usufruit ;  
- Monsieur Jérôme BERTRAND à concurrence de :  
100 parts en nue-propriété portant les n°1 à 100,  
900 parts portant les n° 101 à 1.000 en pleine propriété ;  
4.000 parts portant les n° 1.000 à 5.000 en nue-propriété ;  
Total égal au nombre de parts composant le capital social : 5.000 parts.  
Pour avis : La gérance.  
L2604489

**TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE**

**Groupe Prieur**  
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

**SCI DU 6 RUE ROBERT PETIT**  
Société civile immobilière  
Au capital de 30.489,80 euros  
Siège social :  
CHAMVRES 89300  
4 rue des Chenevières

En complément de l'Assemblée Générale du 12 février 2025 autorisant la fusion, et suite à la signature de l'acte de fusion en date du 13 février 2025, l'Assemblée Générale, réunie le 13 février 2025, constate que la société SCI DU 6 ROBERT PETIT se trouvera dissoute de plein droit, à compter du 31 décembre 2024, du seul fait de la réalisation de l'opération de fusion, sans qu'il y ait lieu de procéder à sa liquidation, conformément aux dispositions statutaires et aux articles 1832 et suivants du Code civil.  
Pour avis.  
L2604486

le Journal du Palais  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,  
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...

Nos services sont à votre disposition pour  
traiter au mieux vos publications.



**Marché.** La proposition du constructeur allemand hisse le genre à un niveau d'exception. Ou comment le tourisme nomade combine aménagement luxueux et confort de vie à bord.

# Mercedes Marco Polo : la « vanlife » 5\*

C'est la rentrée. Cela n'a échappé à personne. Et pourtant, c'est déjà le moment de prévoir ses prochaines vacances. En bousculant ses habitudes par exemple et en optant pour la « vanlife », une variante tendance du camping-car, même si les différences entre les deux catégories tiennent pour l'essentiel à la présence d'un cabinet de toilette dans l'un et pas dans l'autre. Le « caravan salon » de Düsseldorf, rendez-vous majeur du genre, se tient en été et dévoile les nouveautés qu'il conviendra de commander dans les prochains mois pour espérer en disposer à la belle saison l'année suivante. La « vanlife » demande de l'organisation... C'est là, à proximité des rives du Rhin que Mercedes a présenté la nouvelle version de son van Marco Polo, un nom suggérant les voyages au long cours... Élaboré sur la dernière génération des légendaires Classe V- Sprinter, le Marco Polo améliore encore ses équipements pour offrir des prestations 5 étoiles. À commencer par le nouveau toit relevable en toile qui repose sur une coque en aluminium à double parois, améliorant la stabilité et le confort. Le constructeur en a profité pour offrir un bonus de 10 cm d'espace au niveau de la tête qui apportent un supplément de confort bienvenu. Idem pour le nouveau système éclairage à LED de ce toit, permettant de créer différentes ambiances lumineuses à la demande. Il s'y ajoutera bientôt une ouverture panoramique dans la toile du toit pour un point de vue unique sur les étoiles. Précision, le Marco Polo dispose également d'un lit pour deux personnes qui se déploie électriquement dans la partie salon-repas. Mercedes a repensé l'auvent, indispensable appendice concourant à l'agrément d'un van, avec une flexibilité transformant en jeu d'enfant les opérations de montage et démontage. De nouveaux stores plus pratiques et une occultation isolant le poste de conduite de la partie séjour sont également proposés. Autres points bonifiés : le pliage-dépliage des tables, le fonctionnement des tiroirs de rangement ou encore l'adoption d'une glacière moins énergivore. Des détails s'appréciant



Une halte dans un cadre idyllique changeant chaque jour : la magie du van opère.

au quotidien. Le constructeur a doté le Marco Polo d'un nouvel ensemble d'info divertissement et de connectivité. Le système audio a été mis au point spécifiquement pour le Marco Polo et dispose de huit haut-parleurs et d'un caisson de basse pour un son de qualité tant en roulant qu'à la halte. Le tout commandé à partir de l'écran central ou d'une application dédiée sur un smartphone.

## QUATRE DÉCENNIES D'EXPÉRIENCE

Long de 5,14m, large de 1,93m et haut de 1,99m le van à l'Etoile peut être motorisé par des blocs diesel éprouvés de 163ch à 237ch, accouplés à une boîte de vitesse automatique G9 Tronic. Il existe une variante à traction intégrale pour ceux souhaitant s'évader des routes bitumées... La présentation intérieure et le niveau d'équipements de série ou optionnels sont au niveau de ce qu'on attend d'un van premium.

Autre nouveauté susceptible

d'améliorer la qualité d'ensemble du van Mercedes : le constructeur a décidé de rapatrier en Allemagne la transformation du Marco Polo au sein même de son unité de production de Ludwigsfelde alors que

le modèle lui servant de base est assemblé sur le site espagnol de Vitoria.

De quoi pratiquer ce que certains appellent le « Glamping ». La contraction de glamour et de camping. S'il

y a un van qui exprime cette association a priori antinomique, c'est le Marco Polo, du haut de ses quatre décennies au sommet du genre.

Dominique Marée

**Emploi.** On dénombre seulement 2% de femmes dans les ateliers de mécanique et 1,4% chez dans le secteur de la carrosserie-peinture. Pointé du doigt : un univers masculin sexiste.

## Trop peu de femmes dans la réparation auto

Il existe encore des secteurs professionnels où les femmes sont peu représentées. Certes, ils sont de moins en moins nombreux mais il reste des poches de résistance que rien ne justifie. C'est le cas en particulier des ateliers de réparation automobile, qu'il s'agisse de la mécanique ou de la carrosserie-peinture où les femmes sont très rares. Rarissimes même puisqu'on en compte 2% coté clé de douze et 1,4% coté débossage. Cela même alors qu'elles constituent près d'un quart (23%) de l'ensemble des salariés de la branche automobile. Au total, elles sont 113.000 et occupent pour l'extrême majorité des emplois adminis-

tratifs et commerciaux.

Ce constat a incité l'Association Nationale de la Formation automobile à enquêter pour cerner les blocages empêchant l'ouverture des portes des ateliers à des jeunes femmes intéressées par la mécanique ou la carrosserie. La réponse, révélée par l'ANFA, met en évidence leurs difficultés d'accueil dans les entreprises lorsqu'elles se forment en alternance et les comportements inappropriés auxquels elle se heurtent dans le cadre de leur travail. Plus d'un quart des femmes interrogées font état de harcèlement ou de violences sexistes. Au point qu'une partie d'entre elles envisagent de quitter le secteur automobile.

De quoi inciter l'Observatoire des métiers des services de l'automobile

à lancer un « signal d'alarme » face à ces discriminations de genre qui touchent aussi bien l'absence de vestiaires spécifiques que la remise en cause de leurs compétences ou l'ambiance de travail sexiste. Cette situation est d'autant plus préjudiciable que les femmes s'orientant vers la mécanique et la carrosserie automobile ont un niveau scolaire plus élevé que leurs collègues hommes, ont des parcours professionnels préalables diversifiés et sont plus mûres. Des qualités susceptibles d'en faire des salariées plus stables et plus compétentes. D'ailleurs les entreprises qui embauchent des femmes dans leurs ateliers sont satisfaites et cherchent à en recruter d'autres.

D.M.





**Christine Martin.** Parfaitement lucide quant aux divisions sociétales qui se cristallisent autour du vote extrême, l'adjointe à la Culture de Dijon, élue depuis 2008, croit toujours que la culture est le ciment de l'humanité et transforme sa colère en action.

# Culture au poing



**S**'il fallait lui trouver une case, on pourrait la trouver du côté des « transclasses » décrits par Annie Ernaux, elle, la fille d'un ouvrier et d'une mère au foyer, devenue adjointe à la maire de la capitale régionale en charge des affaires culturelles. Christine Martin se fiche du tiers comme du quart des étiquettes, mais admet tout de même que la petite fille, puis la jeune fille qu'elle était, qui bouquinait non-stop et rêvait de liberté et de révolution dans son village du Val de Saône était « *la bizarre de l'histoire* »... mais qui a su envoyer balader les fatalités pour construire sa propre destinée.

Retour aux sources : famille modeste, mais une mère l'incitant à travailler à l'école pour s'approprier une liberté dont les femmes, juste après-guerre, avaient été privées. Des parents qui ne roulent pas sur l'or, mais qui passent les congés d'été chez une tante à Paris et vont aux musées, un père qui lit et écoute les dramatiques à la radio, souvenir d'enfance éblouissant ; et une mère qui découpe dans *La Vie catholique* les reproductions des chefs-d'œuvre picturaux, les met sous verre « *et on avait nos Renoir dans la salle à manger* », raconte Christine Martin qui elle-même récupère pieusement ceux qui échappent à l'accrochage maternel et les emmène dans une boîte à l'école. Et puis... « *l'étagère bibliothèque* » où sont rangés les livres, « *mystérieux et désirables* ». Le jour où elle est autorisée à en emprunter un, son choix se porte sur « *un petit bouquin relié de noir, une reliure, un peu précieuse, du doré sur la tranche* ». *Les Fleurs du mal*, de Charles Baudelaire. À 11 ans, il y a de plus mauvais débuts pour entrer dans les livres des grands...

## DIX ANS À LA BAGUETTE

Comme un autre transclasse illustre (et prix Nobel de littérature également, comme Ernaux, au passage), Albert Camus, Christine Martin a vu son parcours scolaire émaillé de professeurs de français dont elle se souvient encore avec émotion et qui la confortent dans son désir d'échapper à son futur de campagnarde « *destinée aux études courtes* ». « *C'était une vision très romantique des choses, en fait. Je voulais la littérature, c'était mon truc. Je ne disais que ça, je veux faire de la littérature et je veux aller à l'université. L'université pour moi, c'était le creuset de la révolution, de la révolte. 68 n'était pas si loin.* » À Dijon, elle retrouve ses anciens potes du lycée. Elle qui gamine, mettait du rock sur son pick-up au bord de sa fenêtre pour en faire profiter les voisins, découvre « *la musique de sa génération* » : le punk.



Crédit : Jonas Jacquell-Ville de Dijon.

« *Table rase. Liberté. Un bel esprit de provocation aussi. Et une envie d'être ce qu'on est vraiment et de faire ce qu'on a envie de faire quand et comme on le souhaite. Donc si on aime la musique, on fait de la musique.* »

C'est ainsi que, de rencontres en concerts dans le caveau de l'Acropole, le bar des étudiants - « *Je passais plus de temps à l'Acro qu'à la fac* » - la jeune femme devient batteuse. Son groupe, Norma Loy (pour Norma Jean Baker, le véritable patronyme de Marilyn Monroe et l'actrice des années 30 Myrna Loy) était analyse-t-elle, « *un groupe né du punk mais un groupe qui faisait de la Cold Wave industrielle. On n'était pas des rigolos. On ne faisait pas rire le monde* ». Né en 1982 (toujours actif!), le groupe a une dizaine d'albums à son palmarès.

## PENSER « AUTREMENT »

Intermittente du spectacle dirait-on aujourd'hui, Christine Martin enchaîne durant une dizaine d'années les boulots alimentaires pour pouvoir vivre pleinement sa vraie vie de musicienne.

Et puis... « *À 35 ans, je me dis qu'il est temps d'avoir un métier* ». Bilan de compétences, un vieux rêve qui refait surface : journaliste. Alors qu'elle suit une formation de PAO, elle apprend qu'Al-

ternatives é c o n o - m i q u e s cherche un rédacteur-grapiste et fonce. « *Je poste, je réussis les tests techniques et j'ai un entretien avec Denis Clerc (économiste, fondateur de la revue, Ndlr). J'avais très envie de bosser chez Alter Éco parce que je connaissais le canard, que ça correspondait à ma vision du monde, de la société et des possibles. J'avais eu des déconvenues professionnelles auparavant, je ne voulais surtout pas déguiser ce que j'étais... Alors j'ai commencé en disant à Denis Clerc : " Je vous préviens, je suis syndiquée, j'ai mis mes deux derniers patrons aux Prud'hommes et j'ai gagné. C'est pas la peine de leur demander des références, elles seront mauvaises. " J'ai préféré tout poser sur la table, dire ce que j'étais, et... ça a fonctionné. Il m'a fait une confiance d'enfer.* » Comme ses profs ou ses potes musiciens, Denis Clerc sera un autre de

## 1961

Naissance à Dijon, le 19 mai.

## 1979

Entre à la fac et débute sérieusement la pratique musicale.

## 1981

Élection de François Mitterrand : « *J'étais dans les rues avec les copains. On ne savait pas où on allait, mais on y allait !* ».

## 2008

Élue pour la première fois à Dijon sur la liste de François Rebsamen.

## 2018

Premier M.U.R avec Speedy Graphito.

## 2026

Le 22 mars, élection de Nathalie Koenders à la mairie de Dijon. Christine Martin, 2<sup>e</sup> adjointe, conserve son poste d'adjointe à la Culture.

ses jalons : « *Il a, quelque part, forgé ma conscience politique* », souligne Christine Martin.

## PARTAGER LA CULTURE

La politique justement. Élu sur la liste de François Rebsamen en 2008, elle devient adjointe en charge de la culture en 2014 et conservera cette délégation en 2020 puis en 2026 lors de l'élection de Nathalie Koenders. Une évidence au vu de son parcours, une chance puisqu'elle rappelle que ses budgets n'ont jamais été rabotés et sont désormais sous l'autorité d'« *une maire qui juge que culture, éducation et sport font partie des fondamentaux et pas réservés à une élite de sachants, c'est quelque chose qui se partage le plus largement possible. Rien n'est plus exaspérant que d'entendre parler de supplément d'âme en ce qui concerne la culture. Pour moi, c'est la vie. L'art et la culture font partie de la vie. L'émerveillement, la possibilité d'émerveillement doit être à la portée de chacun. C'est un bien essentiel. La culture n'est pas une affaire de spécialistes. L'art et la culture, c'est vous, moi, tout le monde. Et les politiques publiques sont là à mon sens pour en permettre l'accès et la pratique.* » Et, martèle Christine Martin, aucun destin n'est écrit d'avance car la culture est d'abord un révélateur d'humanité. « *Qui n'a pas en tête un morceau de musique qui lui a fait plaisir, qui a bercé son enfance, sa jeunesse ? Qui n'a pas ça ? Personne. Personne n'est totalement imperméable à la chose artistique et culturelle. J'ai fait beaucoup de résidences artistiques en écoles et on voit bien que les enfants n'ont*

pas cette barrière, cette appréhension. C'est après que les constructions sociétales, sociales et les barrières viennent, qu'on se dit : " *C'est trop savant, ce n'est pas pour moi.* " »

## L'ART DE LA GUERRE... DES IDÉES

Alors que s'empilent les sondages qui prédisent la victoire du RN à l'élection présidentielle l'année prochaine, la toujours punk élue partage à la fois le constat sur l'écrasant silence du monde de la culture (qu'on se souvienne de l'ébullition en 1995 quand pour la première fois, le Front national remportait trois municipales !) et sur l'art à la fois comme sésame et arme de poing : « *Si nous sommes seuls à nous trouver géniaux, on va mourir tous ensemble*, analyse Christine Martin. *Il faut, vraiment, accepter de s'ouvrir, et être dans une réelle volonté de partager, de co-créer, d'imaginer ensemble. Ce n'est pas simplement l'affaire des artistes, c'est l'affaire de tout le monde : les artistes et la société. Pour que l'art irrigue non seulement une galerie et les personnes qui vont oser en franchir la porte, mais aussi une maison d'éducation populaire, un lieu de vie, un service public. Comment on sort de nos murs ? La question fondamentale aujourd'hui est là, y compris dans les politiques publiques de la culture. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de trouver qu'on est beaux dans nos musées, nos bibliothèques. Mais d'aller au-devant. Discutons avec les habitants. Amenons la discussion et faisons de ces lieux, qui peuvent être ultra intimidants, des lieux aussi agréables que son propre salon.* » Croire en la bonne parole de la culture comme catalyseur social peut-il suffire face à des politiques de l'extrême dont les discours basiques sont des rouleaux compresseurs de la nuance, de l'argumentaire raisonnable et de l'altérité ? Oui, est persuadée Christine Martin : « *Je crois qu'il faut apprivoiser ou se laisser apprivoiser par ce qu'est l'autre, quel qu'il soit. Ce n'est pas en lui disant " tu as tort, tu penses mal et ta pensée va nous conduire à la catastrophe " qu'on va réussir à faire changer les choses. Je pense que c'est en allant au contraire sur le terrain de l'autre sans mépris ni condescendance. Ça ne veut pas dire que c'est facile. J'ai des valeurs. J'étais dans la rue au moment du second tour Chirac-Le Pen, j'étais dans la rue tous les jours. Mais vraiment, encore une fois mon credo, c'est : ensemble, être avec, sortir, et pas de mépris, pas de condescendance. On écoute et on accueille, et en partageant, on avance.* » L'art comme politique du possible, pour paraphraser Gambetta ? Chez Christine Martin, on ira plutôt chercher du côté de Bourdieu : l'art et la culture comme un sport de combat.

Emmanuelle de Jesus



Retrouvez tous nos portraits sur **journal-du-palais.fr**

